



**Notice de montage
et d'entretien**

M FR 8200 3006 278 d
Änderungsnr.: 0088892

Porte roulante GENIUS® Plus i avec ressorts de torsion

Sommaire

1	INTRODUCTION	4
1.1	Remarque à propos de cette notice	5
1.1.1	Remarque générale	5
1.1.2	Symboles utilisés	5
2	CONSIGNES DE SÉCURITÉ	6
2.1	Consigne générale de sécurité	6
2.2	Choix et qualification du personnel	6
2.3	Consignes de sécurité pour le montage	6
2.4	Dangers émanant de la porte roulante	6
3	UTILISATION CONFORME	7
4	GARANTIE	7
5	MONTAGE	8
5.1	Structure de la porte roulante	8
5.2	Remarques relatives au montage et à la réparation	9
5.2.1	Généralités à propos du montage	9
5.2.2	Avant le montage	9
5.2.3	Transport par grue	10
5.2.4	Cotes importantes	11
5.2.5	Après le montage seulement	13
5.2.6	Figures correspondant aux étapes du montage	13
5.2.7	Couples de serrage des vis et écrous	13
5.3	Généralités à propos de la commande d'ascenseur	14
5.3.1	Transmission d'instructions de la commande d'ascenseur de niveau supérieur	14
5.3.2	Évacuation de secours	14

5.4	Monter la porte roulante	15
5.4.1	Préparatifs, cotes	15
5.4.2	Propositions de fixation	16
5.4.3	Fixer le corps de porte roulante sur le toit de la cabine	17
5.4.4	Préparer la fixation du profilé de guidage	17
5.4.5	Fixer les profilés de guidage au corps de porte roulante	18
5.4.6	Retirer les sécurités pour le transport	18
5.4.7	Fixer les profilés de guidage au plancher de la cabine	19
5.4.8	Enfiler les lamelles dans les profilés de guidage	19
5.4.9	Préparer le montage de la came de déverrouillage	20
5.4.10	Monter la traverse	21
5.4.11	Monter la came de déverrouillage	22
5.4.12	Monter le verrouillage	26
5.4.13	Monter la barrière photoélectrique	27
5.4.14	Monter le chambranle	29
5.4.15	Contrôler la précontrainte des ressorts	30
5.4.16	Monter le contact de porte	31
5.4.17	Monter le recouvrement praticable	32
5.5	Mise en service	32
6	RECHERCHE DES DÉFAUTS ET REMÈDES	33
7	ENTRETIEN	34
7.1	Remplacer la barrière photoélectrique	35
7.2	Remplacer le ressort de torsion	36
8	LISTE DE CONTRÔLE	39
9	ÉLIMINATION, DÉMONTAGE	39

1 Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi l'un de nos produits. Celui-ci vous procurera une fiabilité maximale et une facilité d'entretien optimale, grâce à la qualité reconnue des produits MEILLER.

Nous vous en souhaitons une agréable utilisation.

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter.

MEILLER Aufzugtüren GmbH

Ambossstr. 4
D-80997 München

Téléphone +49 (0)89 1487 - 0
Téléfax +49 (0)89 1487 - 1566

info@meiller-aufzugtueren.de
www.meiller-aufzugtueren.de

1.1 Remarque à propos de cette notice

1.1.1 Remarque générale

Cette notice de montage et de réglage contient toutes les informations et descriptions nécessaires à l'utilisation de vos produits. Cette documentation a été réalisée avec tout le soin nécessaire. Toute suggestion de votre part est la bienvenue.

Afin d'en faciliter la compréhension, la description est accompagnée de graphiques et de représentations schématiques de la porte roulante ou de ses sous-groupes.

1.1.2 Symboles utilisés

Les symboles suivants sont utilisés dans cette notice :



ATTENTION : avertit d'un danger pour les personnes et le matériel



REMARQUE : remarques techniques qu'il est particulièrement important de prendre en compte

Fig. 1 Numéro d'une figure

(23) Renvoi dans le texte à un numéro de la légende d'une figure

• Action, succession d'opérations

- Énumération

2 Consignes de sécurité

En cas de retrait d'autocollants MEILLER (CE et numéro de contrôle), la porte d'ascenseur perd son homologation.

2.1 Consigne générale de sécurité

Respecter les consignes générales de prévention des accidents (UVV pour l'Allemagne) en vigueur dans le bâtiment.

2.2 Choix et qualification du personnel

Les personnes qui travaillent sur nos portes roulantes d'ascenseur doivent

- avoir au moins 18 ans.
- être correctement formées aux tâches concernées.
- connaître et suivre les règles techniques et les consignes de sécurité applicables.

L'installateur doit veiller à ce que seul le personnel spécialisé formé à cette fin intervienne sur les portes roulantes d'ascenseur et à ce que tous les travaux soient effectués en respectant l'intégralité des consignes de prévention des accidents (UVV pour l'Allemagne).

Le personnel en cours de formation, d'apprentissage, de qualification ou suivant une formation générale ne doit intervenir sur les portes roulantes d'ascenseur que sous la supervision permanente d'une personne expérimentée.

2.3 Consignes de sécurité pour le montage

Danger de chute ! Pendant le montage, toutes les portes palières et ouvertures de porte de cabine doivent être sécurisées à l'aide de moyens appropriés, tels que des barrières et des panneaux d'information, de façon à exclure toute ouverture ou tout accès par des personnes ne participant pas au montage.

La mise en service de l'installation d'ascenseur et des portes n'est autorisée qu'après un contrôle de réception effectué par l'organisme officiel prévu.

Danger d'accident ! La mise en service fortuite de l'installation d'ascenseur doit être empêchée pendant toute la durée des travaux de montage.

Les consignes de sécurité applicables à l'utilisation d'installations d'ascenseurs doivent être respectées. Nous partons du principe que le personnel chargé du montage porte un équipement de protection individuelle.

2.4 Dangers émanant de la porte roulante

Ressorts de torsion tendus



Danger dû aux forces de ressort élevées, qui se libèrent brusquement lors de la rupture du ressort de torsion, de la rupture des chaînes d'entraînement ou de la séparation de points de fixation de la chaîne et du ressort. Ne jamais travailler directement dans la zone de danger des ressorts de torsion tendus.

3 Utilisation conforme

Nos portes roulantes d'ascenseur sont destinées à être utilisées avec des installations d'ascenseurs selon DIN EN 81-1/2 ainsi que EN 81-20. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme.

4 Garantie

Les

- transformations ou modifications
 - utilisations de pièces de rechange non d'origine
 - réparations par des entreprises ou des personnes non autorisées par le fabricant
- réalisées sans l'accord écrit explicite du fabricant peuvent entraîner la perte de la garantie.

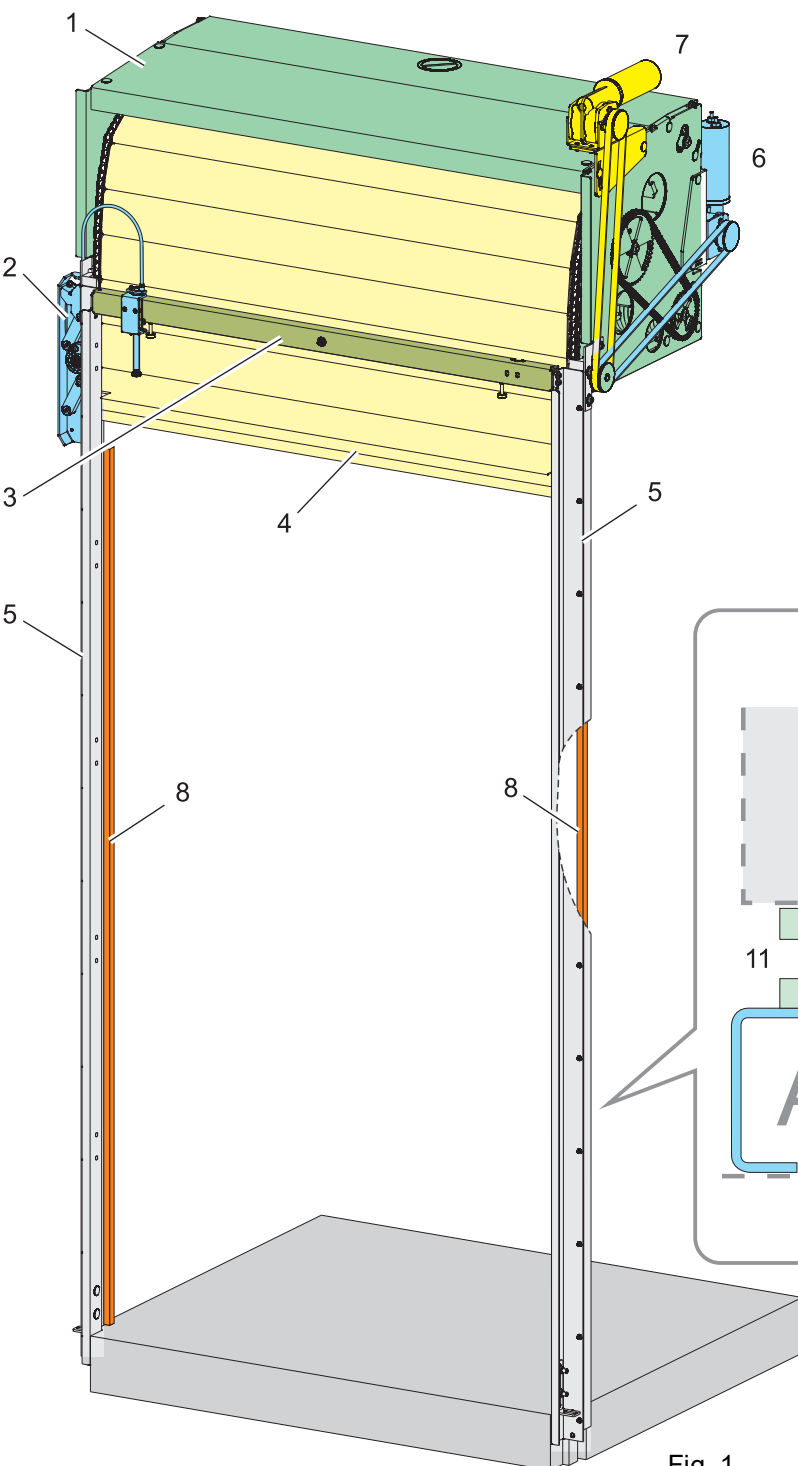
Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages consécutifs

- à la non-observation de la notice d'utilisation et d'entretien,
- à des vices techniques de l'installation d'ascenseur et à des déformations structurelles survenant durant l'utilisation,
- à une maintenance incorrecte de la cage d'ascenseur et de ses composants.

La durée de la garantie est stipulée dans nos conditions générales de vente. Les pièces d'usure sont exclues.

5 Montage

5.1 Structure de la porte roulante



- | | |
|----|-----------------------------------|
| 1 | Corps de porte roulante |
| 2 | Came de déverrouillage * |
| 3 | Traverse |
| 4 | Lamelles |
| 5 | Profilé de guidage |
| 6 | Moteur d'entraînement variante I |
| 7 | Moteur d'entraînement variante II |
| 8 | Barrière photoélectrique* |
| 9 | Plancher de la cabine |
| 10 | Jonction de la cabine |
| 11 | Guide-lamelles |

Variantes de jonction

- | | |
|---|-------------------------------|
| A | sans barrière photoélectrique |
| B | avec barrière photoélectrique |

* option

Fig. 1

5.2 Remarques relatives au montage et à la réparation

5.2.1 Généralités à propos du montage

La pose (premier montage) de la porte roulante est décrite ci-après étape après étape. Les diverses conditions et caractéristiques inhérentes aux bâtiments ne sont prises en compte que de façon limitée. Les mesures de fixation et de sécurité appropriées sont à choisir et à respecter en fonction de la description du bâtiment et des exigences locales.

Les travaux et ajustements qui sortent du cadre des descriptions contenues dans cette notice peuvent entraîner la perte de l'homologation (TÜV). Veuillez nous contacter en cas de doute.

Une bonne préparation du travail et un travail consciencieux peuvent permettre d'éviter des travaux de réglage.

Selon le type de porte, différents sous-groupes sont livrés prémontés.

Ne pas marcher sur le recouvrement arrière (Fig. 24, page 29) de la porte roulante, il n'est pas prévu à cet effet.

Il est possible de marcher sur les zones repérées (autocollant noir/jaune) du recouvrement avant de la porte roulante et de l'option « recouvrement praticable » (Fig. 27, page 32) éventuellement fournie.

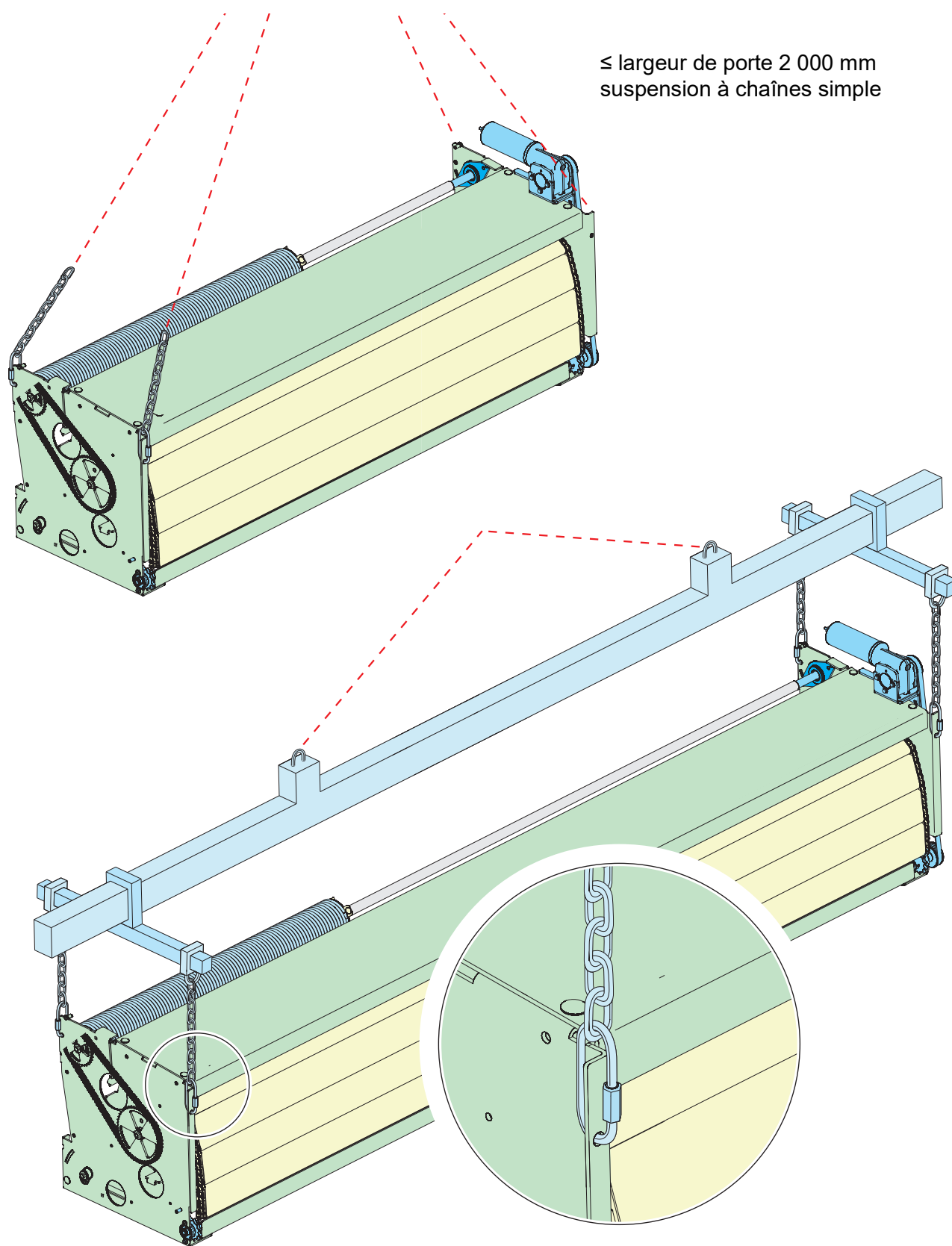
5.2.2 Avant le montage



Avant le premier montage de la porte roulante et avant des réparations comme le remplacement de lamelles, de câbles ou de ressorts, les points suivants doivent impérativement être respectés :

- Débrancher l'appareil de commande MiDrive de la tension secteur.
- Porte en haut
- Lamelles sécurisées
- Débrancher le connecteur à 8 pôles X7 du moteur

5.2.3 Transport par grue



> largeur de porte 2 000 mm traverse, charge admissible min. 250 kg, plage de réglage 1 000 mm à au moins 2 000 mm

Fig. 2

5.2.4 Cotes importantes

Vous trouverez sur notre site Internet les fiches de cotes qui faciliteront votre travail d'étude préalable :

<http://www.meiller-aufzugtueren.de/kunden-portal>

Interstice entre le plafond de la cabine et la porte de la cabine

L'interstice maximal entre le plafond de la cabine et la porte de la cabine est de 6 mm (Fig. 6). L'extrémité du toit de la cabine présente un risque d'accrochage. Cet endroit ne doit pas présenter d'arêtes vives.

Distance par rapport à la paroi de la cage en cas d'utilisation en combinaison avec une porte palière tournante MEILLER.

Si une came de déverrouillage (1) (option) est utilisée, la distance entre la porte roulante et la paroi de la cage (2) doit être de 20 mm.

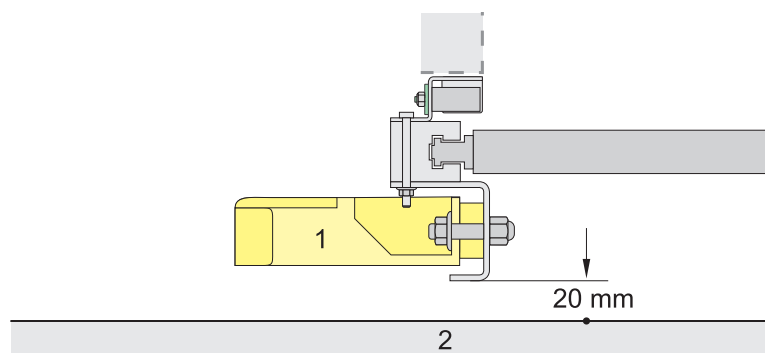


Fig. 3

Distance par rapport à la paroi de la cage avec d'autres portes palières (tournantes)

Si une came de déverrouillage (1) (option) est utilisée, le recouvrement (A) du galet de verrou (3) avec l'actionnement (25) doit être assuré.

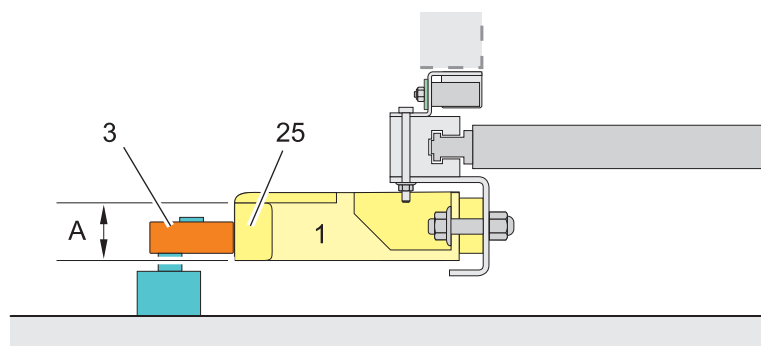


Fig. 4

Situations de montage

Situation	A	B	C
Épaisseur du toit de la cabine (X) *	< 80 mm	80 mm	> 80 mm
Hauteur de passage (DGH)	OKD - 80 mm		OKD - X
1	Caisson		
2	Toit de la cabine		
3	Surplomb des lamelles (80 mm)		
4	Rails Halfen **		
5	Surface de montage du caisson		
6	Plancher de la cabine		
X	Épaisseur du toit de la cabine		
DGH	Hauteur de passage		
OKD	Bord supérieur du toit de la cabine (correspond à la pos. 5)		

* Y compris 4 (rails Halfen **)

** Mode de fixation recommandé, non fourni

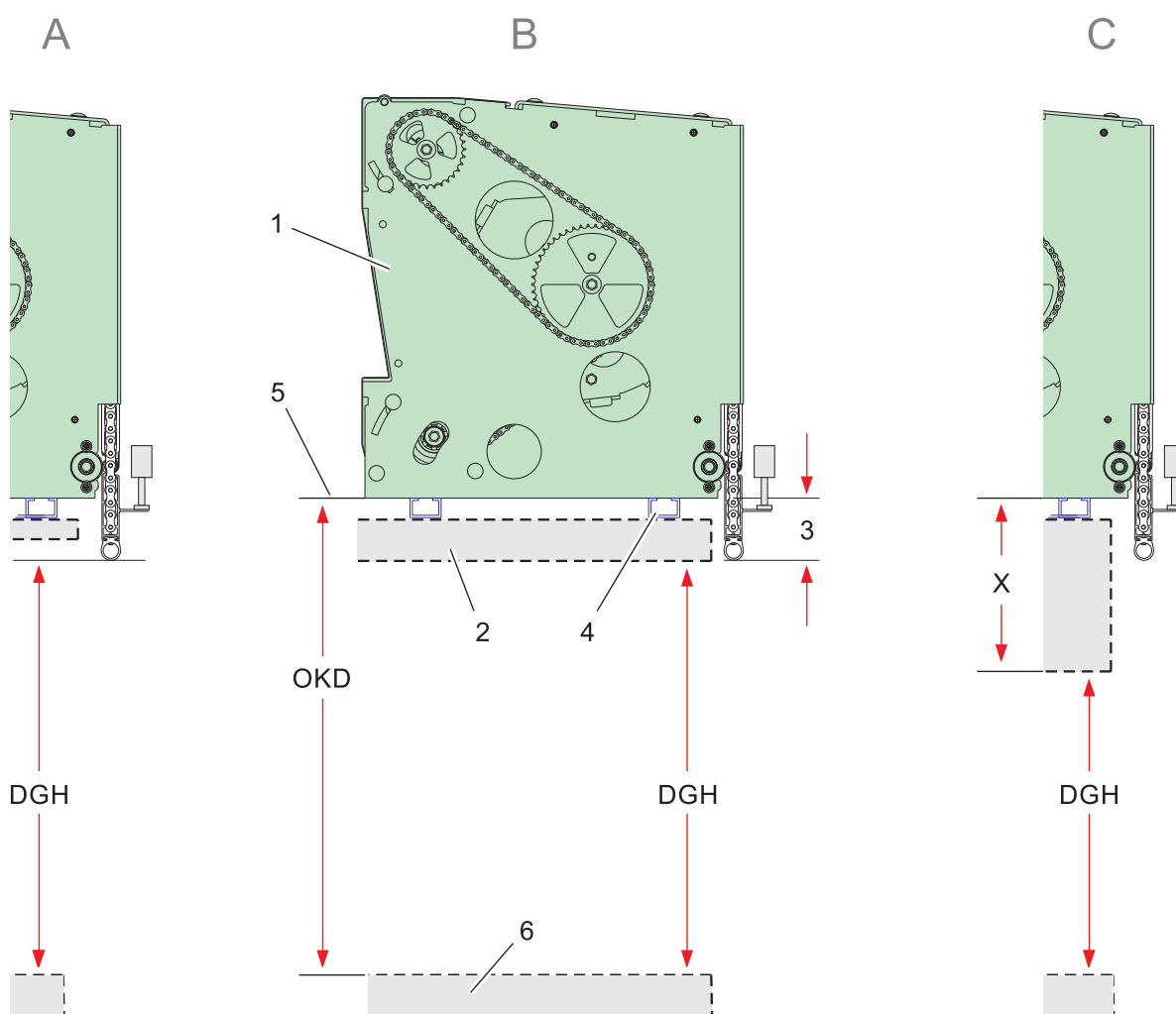


Fig. 5

5.2.5 Après le montage seulement



Seulement après achèvement complet du montage ou de la réparation :

Brancher le connecteur du moteur et effectuer la mise en service conformément à la notice d'utilisation MEILLER¹⁾ MiDrive.

Ces mesures sont indispensables pour éviter d'endommager éventuellement l'appareil de commande MiDrive en cas de chute incontrôlée du paquet de lamelles pendant le montage.
Cause : réinjection de tension dans l'appareil de commande de porte lorsque moteur fonctionne en générateur.

5.2.6 Figures correspondant aux étapes du montage

Pour des raisons de lisibilité, tous les détails des différentes portes roulantes ne sont pas représentés. Les graphiques se limitent par conséquent à une représentation simplifiée de la porte.

5.2.7 Couples de serrage des vis et écrous

Tous les vissages utilisés pour le montage de nos produits, pour lesquels aucun couple de serrage particulier n'est précisé, doivent être serrés avec le couple de serrage indiqué dans le tableau ci-dessous.

Indications en Nm

Vis	max	min	Vis et écrous de fixation
M3	1,1	0,9	
M4	2,6	2,1	
M5	5,1	4,1	11,0
M6	9,0	7,0	19,0
M8	21,0	17,0	42,0
M10	42,0	34,0	85,0
M12	71,4	57,1	130,0
M16	183	125	330,0



Remarque : vérifier le bon serrage de tous les vissages !



Après desserrage, les éléments autobloquants doivent être remplacés par des éléments autobloquants neufs équivalents et repérés, le cas échéant, avec du vernis de scellement après le montage dans les règles.

¹⁾ 8200 3006 015

5.3 Généralités à propos de la commande d'ascenseur

5.3.1 Transmission d'instructions de la commande d'ascenseur de niveau supérieur

Le signal « OUVERTURE porte » doit être présent en permanence pendant l'ouverture de la porte et le temps de maintien en position ouverte.

Le signal « FERMETURE porte » doit être présent en permanence pendant la fermeture de la porte roulante, le déplacement de l'ascenseur et l'arrêt avec la porte fermée. En l'absence de l'un des deux signaux, l'entraînement est court-circuité (frein à courants de Foucault).



Lorsque l'ascenseur est en position de repos, la porte roulante doit être en position « ouverte ». Ceci réduit la charge exercée sur les ressorts de torsion et allonge leur durée de vie.

La porte roulante ne doit se déplacer (ouverture/fermeture) qu'une fois la porte palière est fermée.

5.3.2 Évacuation de secours

Exigence de la norme EN81-20 : si la cabine s'immobilise à proximité d'une ouverture de la cage d'ascenseur, quelle qu'en soit la raison, les personnes doivent pouvoir quitter la cabine, celle-ci étant immobilisée et l'entraînement de porte arrêté.



ATTENTION : la porte roulante MEILLER ne peut être ouverte en poussant que si l'instruction « OUVERTURE/FERMETURE porte » est désactivée !

Pour plus d'informations sur l'évacuation de secours avec la commande MiDrive, voir le document Système d'entraînement de porte MiDrive twinCAN (M DE 8200 3006 015)

L'un des deux profilés de guidage renferme l'unité d'actionnement (Pos 6 sur la Fig. 21, page 26) pour le déverrouillage d'urgence. Elle est actionnée à l'aide d'une clé triangulaire.

5.4 Monter la porte roulante

5.4.1 Préparatifs, cotes

Vérifier la hauteur de montage et la profondeur de montage

Principales cotes :

- Hauteur de montage corps de porte roulante (1) = hauteur de porte plus 80 mm
- Largeur profilé de guidage (X) =
A) sans barrière photoélectrique (3) : 80 mm
B) avec barrière photoélectrique (3) : 103 mm
- Dégagement par rapport aux lamelles = max. 6 mm (danger d'accrochage)
- Autres dimensions, voir l'information technique 8200 3003 267

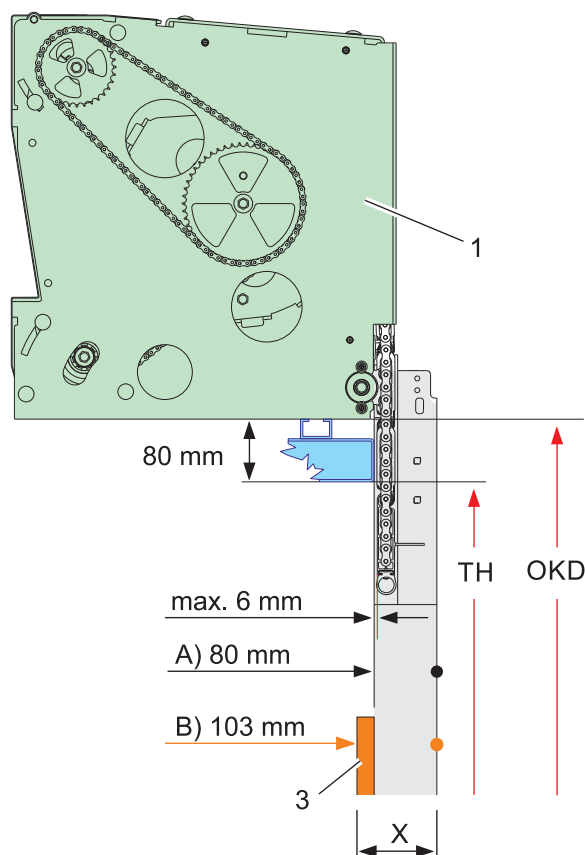


Fig. 6

5.4.2 Propositions de fixation

Corps de porte roulante sur le toit de la cabine :

Rails Halfen ; les trous oblongs sur le dessous du corps de porte roulante peuvent être utilisés.

Prévoir au moins 4 points de fixation (M8). Ceux-ci doivent être placés autant que possible aux coins (flèches) du corps de porte roulante.

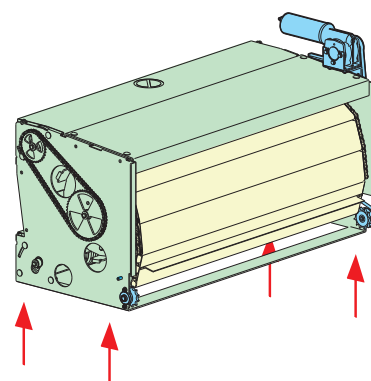


Fig. 7

Profilé de guidage sur le plancher de la cabine

A = latéralement au plancher de la cabine ¹⁾

B = sur le plancher de la cabine

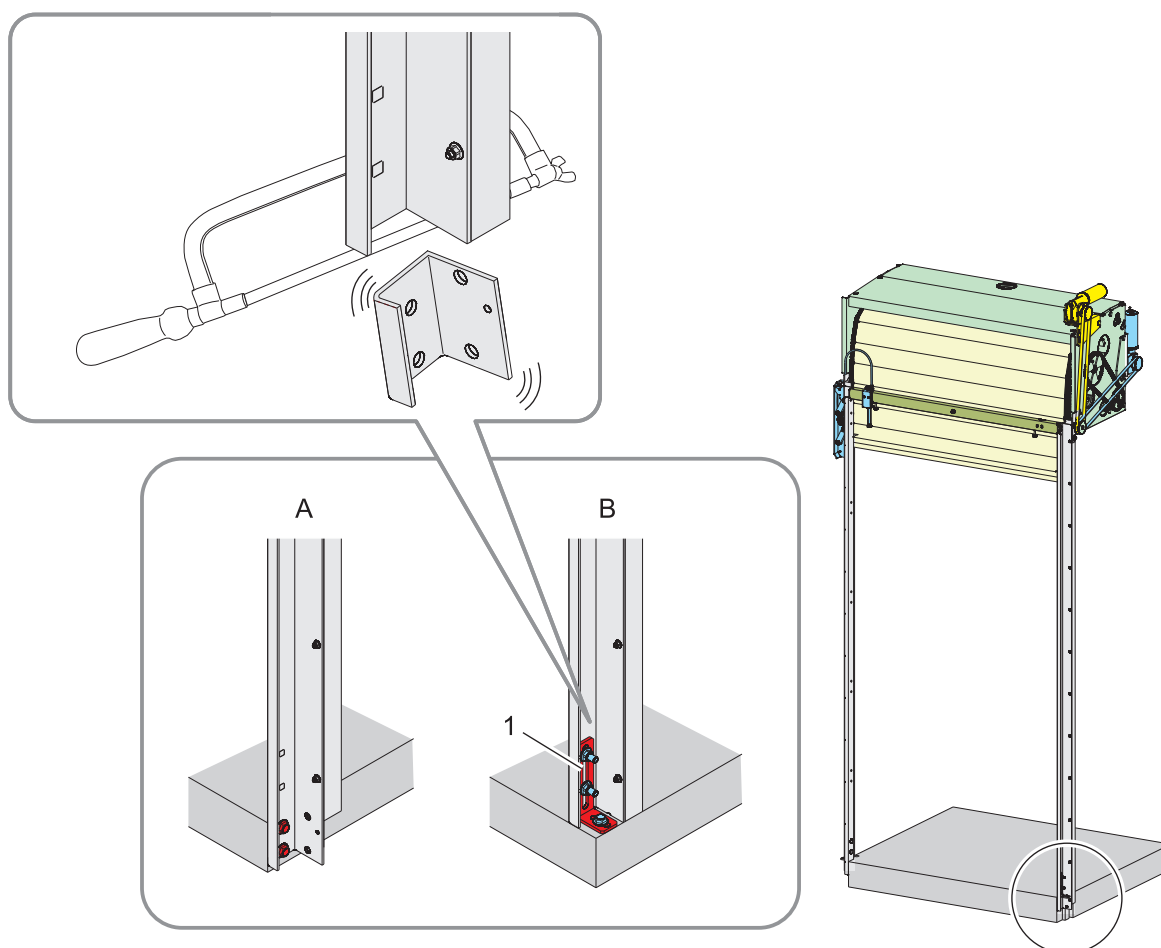


Fig. 8

¹⁾ Dans le cas des hauteurs du toit de la cabine < 80 mm, privilégier la version A

5.4.3 Fixer le corps de porte roulante sur le toit de la cabine

➔ Le corps de porte roulante doit être monté horizontalement sur le toit de la cabine. Les lamelles qui se déplacent de travers s'usent rapidement. Les lamelles ne doivent pas toucher la structure de la cabine.

- Visser le corps de porte roulante centré sur l'ouverture de la porte palière et ajusté horizontalement au toit de la cabine

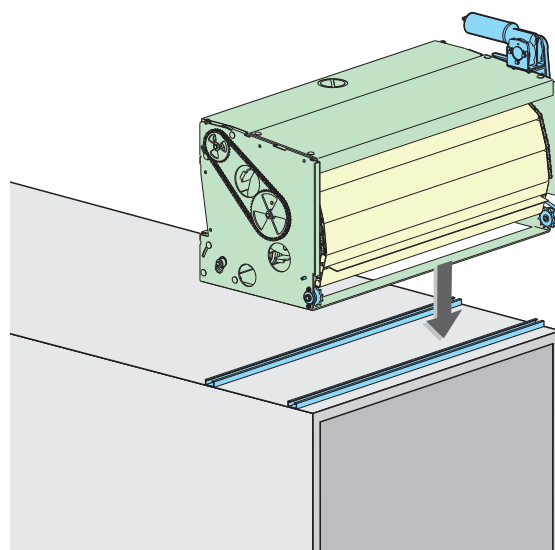


Fig. 9

5.4.4 Préparer la fixation du profilé de guidage

- S'assurer que la longueur des profilés de guidage est adaptée au montage. Couper au bas à la bonne longueur si nécessaire

Dans le cas des portes roulantes avec barrière photoélectrique : la cornière de barrière photoélectrique (Pos. 12 sur la Fig. 22) ne doit pas être coupée à longueur.

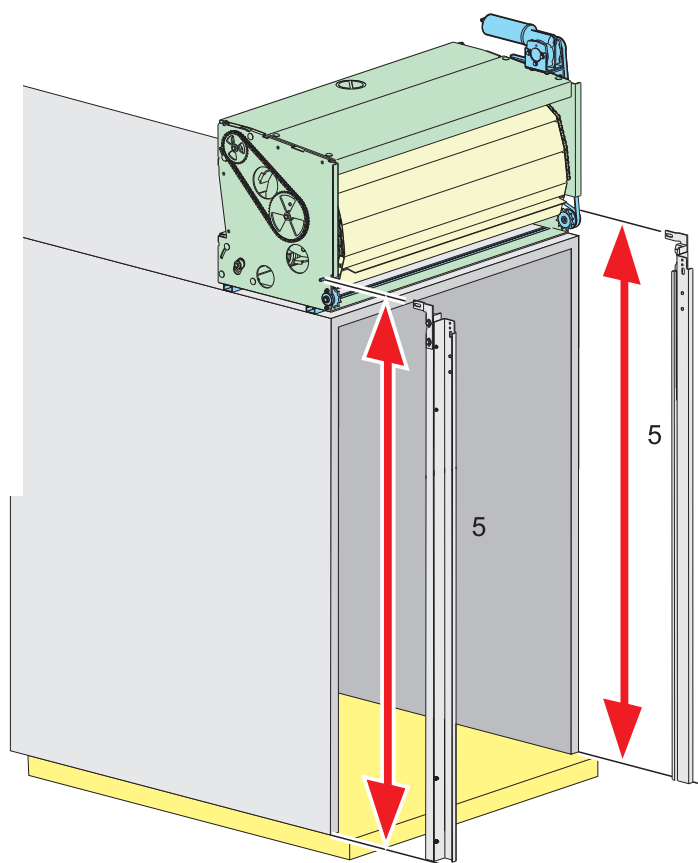


Fig. 10

5.4.5 Fixer les profilés de guidage au corps de porte roulante

- Fixer des deux côtés le profilé de guidage (5) au corps de porte roulante (1) avec l'écrou (2) de la manière représentée

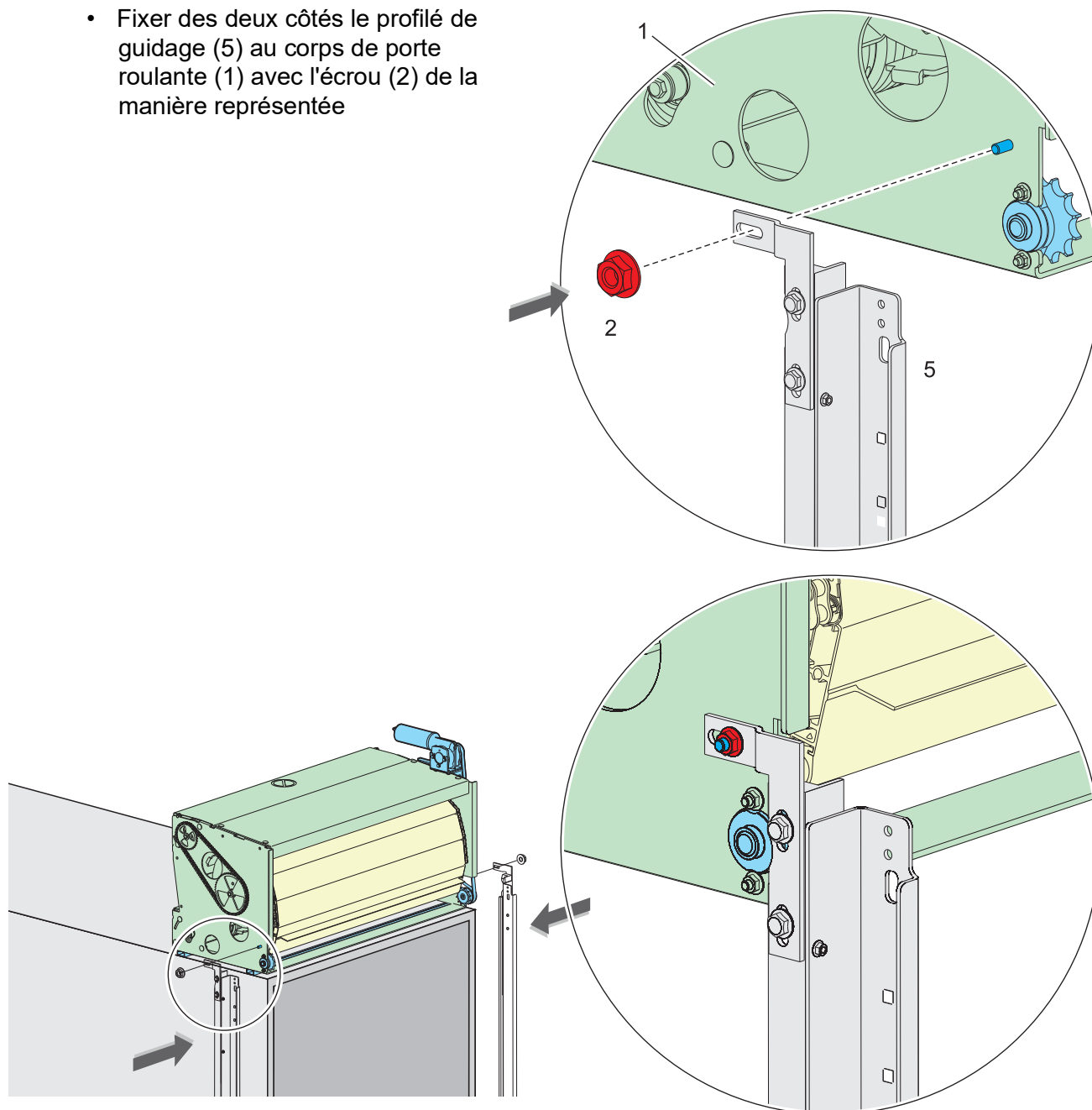


Fig. 11

5.4.6 Retirer les sécurités pour le transport

- Retirer les 4 sécurités pour le transport (x) (2 attache-câbles de chaque côté)

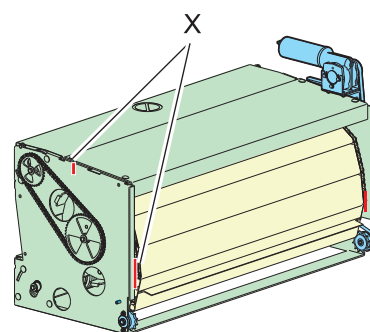


Fig. 12

5.4.7 Fixer les profilés de guidage au plancher de la cabine

- Fixer les profilés de guidage au plancher de la cabine. Voir 5.4.2

5.4.8 Enfiler les lamelles dans les profilés de guidage

➔ Faire attention au parallélisme. Les lamelles qui se déplacent de travers s'usent rapidement. La chaîne (2) doit s'engager en même temps à droite et à gauche et parallèlement sur les roues dentées (1) de l'arbre d'entraînement.

Enfiler les lamelles des deux côtés et parallèlement. Pour ce faire :

- enfiler la chaîne (2) des lamelles (3) par dessus la roue dentée (1) dans le profilé de guidage (5)

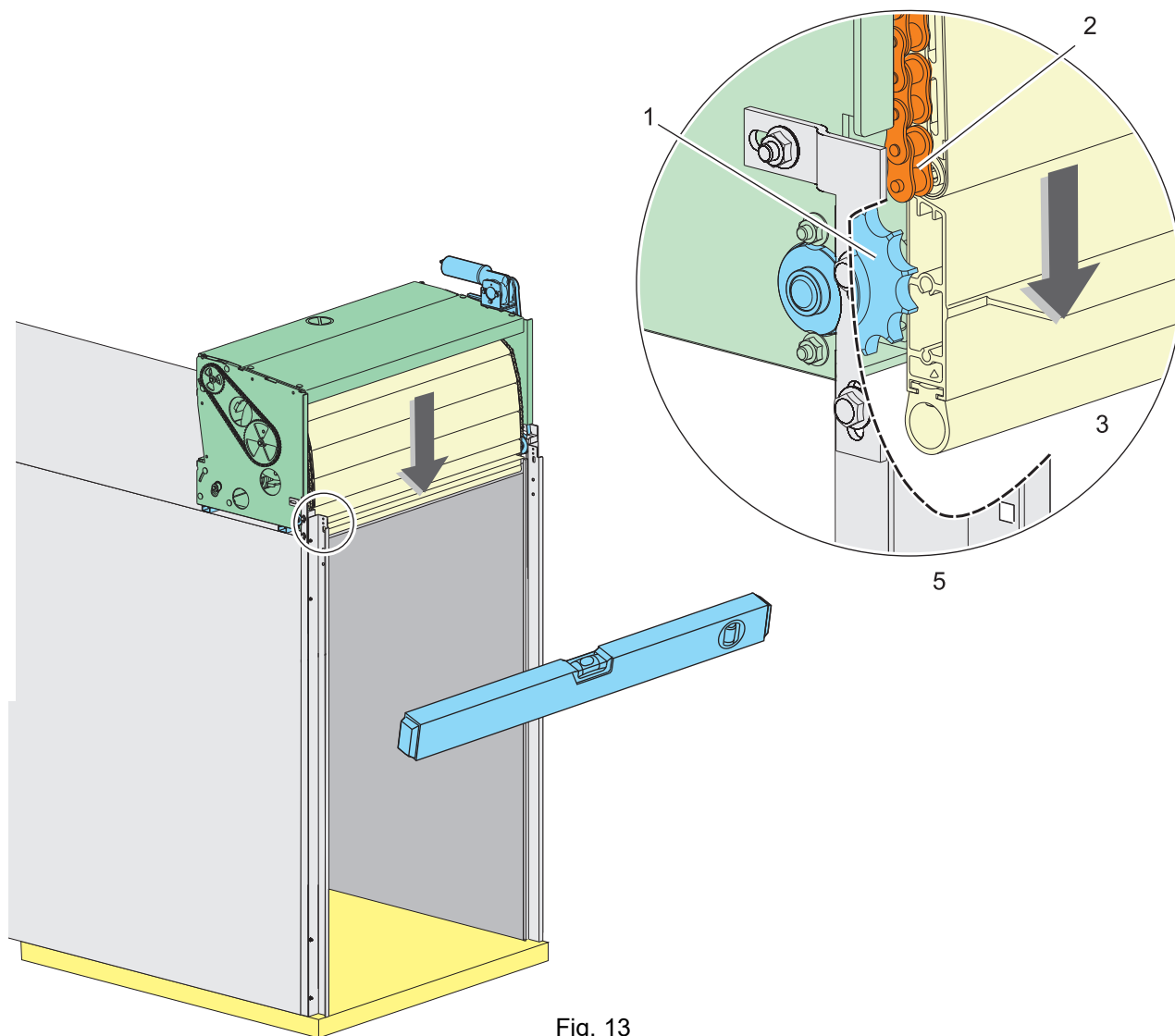


Fig. 13

5.4.9 Préparer le montage de la came de déverrouillage (option)

- Dévisser le tampon en caoutchouc (18) du coulisseau (19)
- Retirer le coulisseau (19) de l'étrier (20)
- Fixer l'étrier (20) à la traverse (2) avec les écrous autobloquants (21)

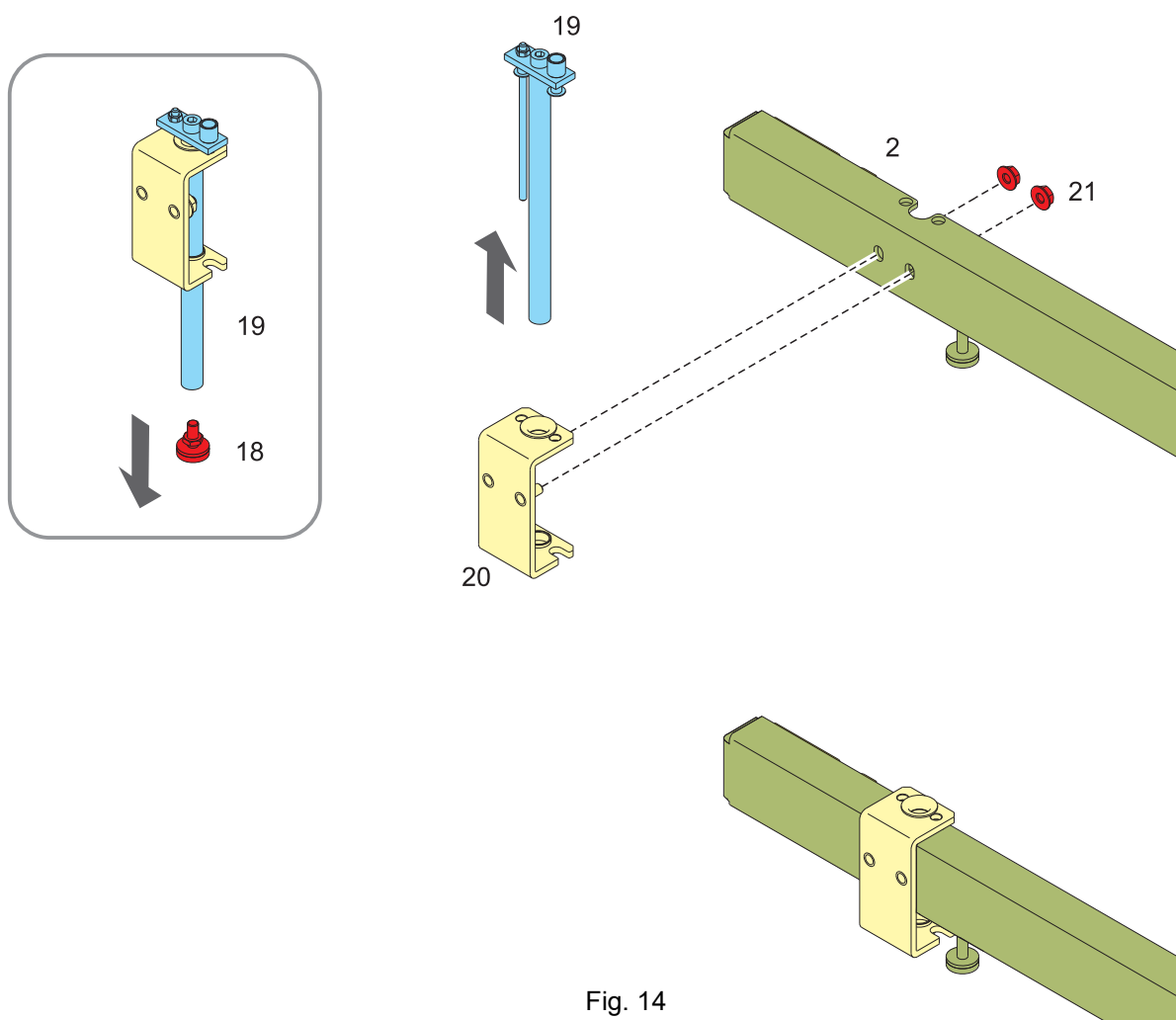


Fig. 14

5.4.10 Monter la traverse

- Fixer la traverse (3) des deux côtés avec des vis et écrous
- Régler les deux tampons de butée (1) de la traverse (3) de sorte que l'équerre de butée (2) de la lamelle inférieure arrive en butée en même temps à droite et à gauche lors de la montée de la porte

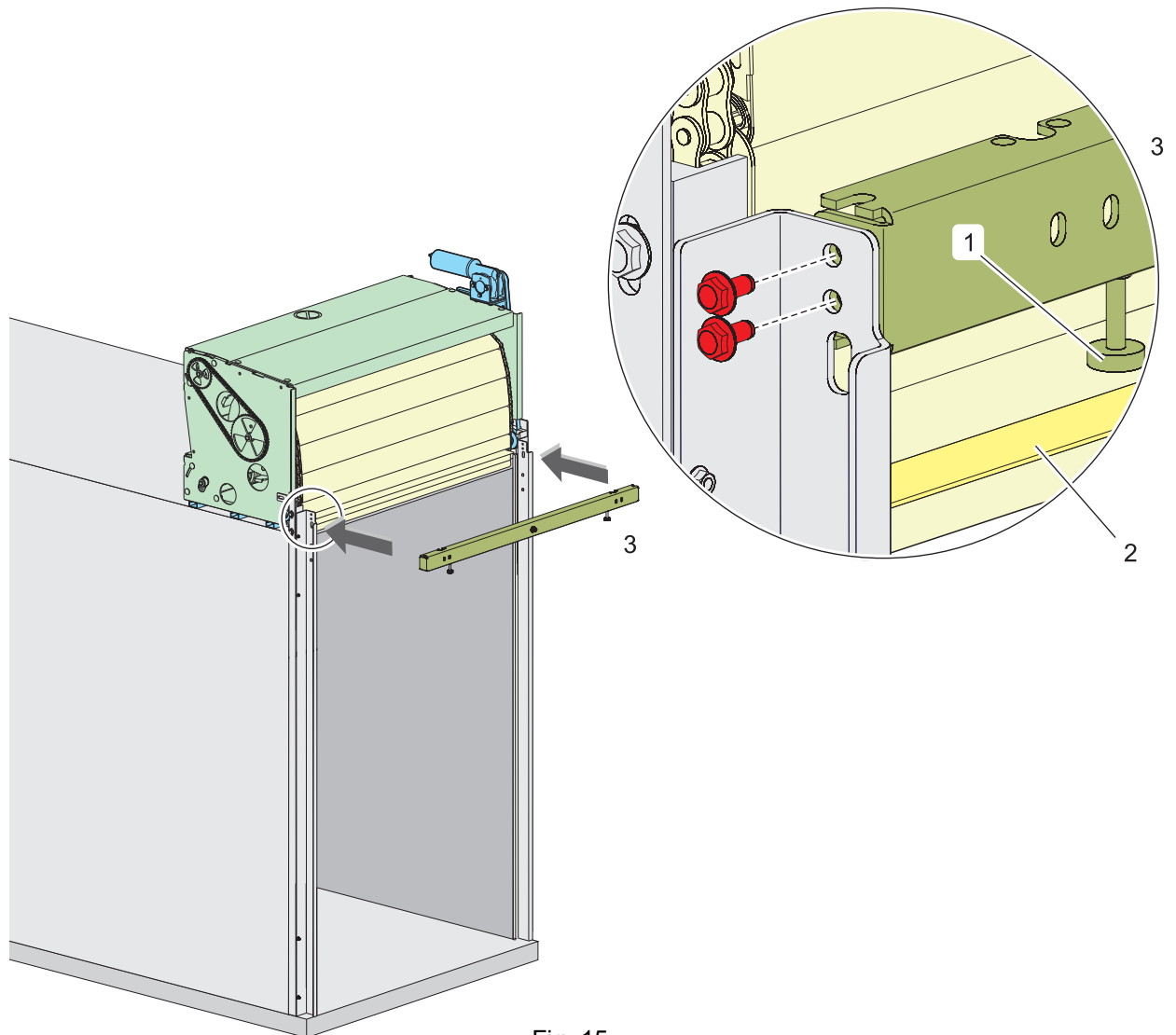


Fig. 15

5.4.11 Monter la came de déverrouillage (option)

Déterminer la position de montage

La came de déverrouillage (4) doit être montée sur le profilé de guidage gauche (5). La hauteur de montage doit être adaptée à la position du galet de verrou (21) de la porte tournante, afin que la tôle d'actionnement (25) puisse actionner celui-ci.

La position de montage dépend des éléments suivants :

- Position de la plaque d'ancrage (20) (rotation possible sur 180°) sur la came de déverrouillage (4)
- Déplacement de la plaque d'ancrage (20) dans les trous oblongs (22)
- Choix des ouvertures (23) dans le profilé de guidage (5)
- Disposition de la came de déverrouillage (4)

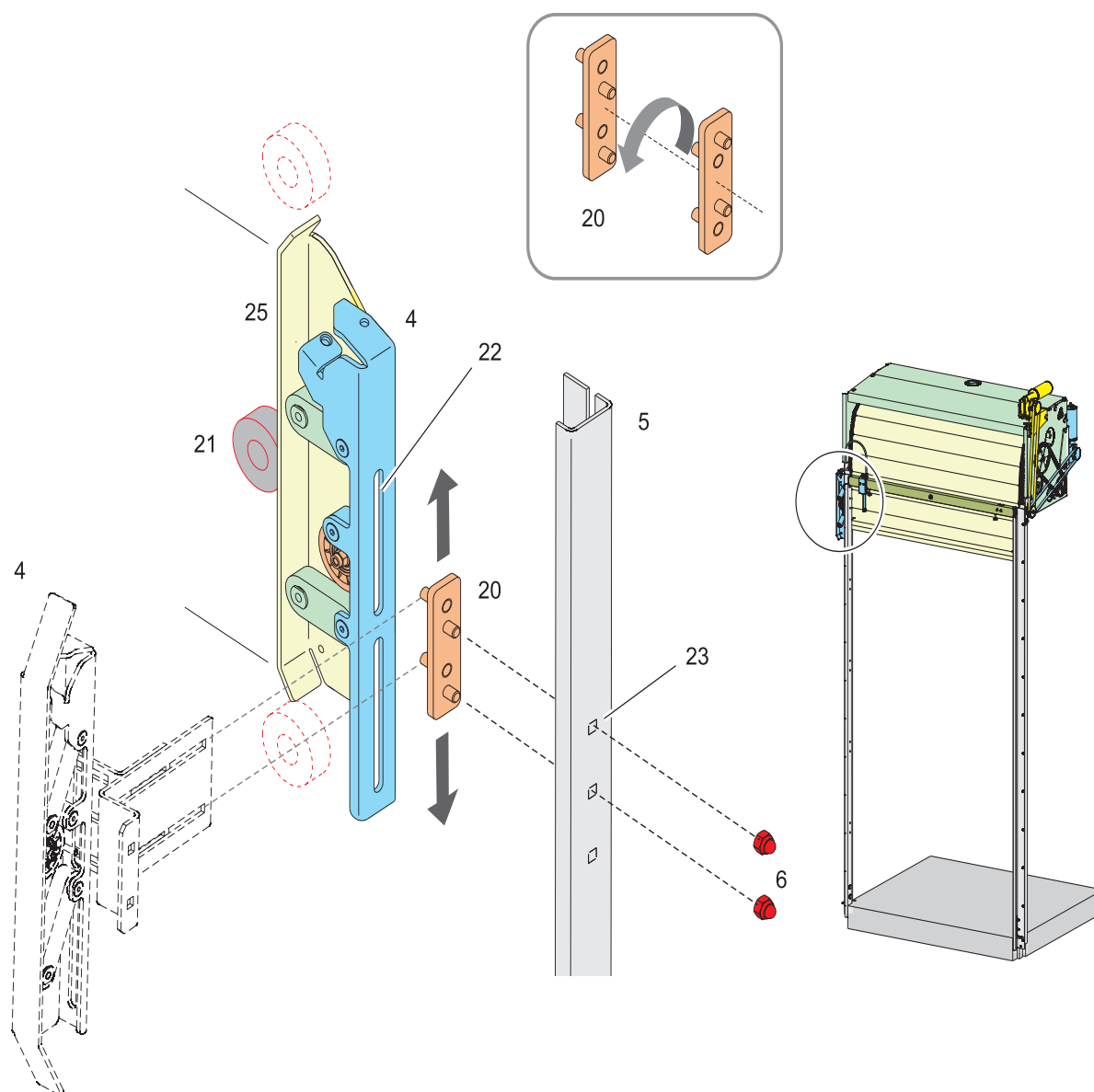


Fig. 16

- Enfiler l'embout (2) du toron en acier (7) du câble Bowden à travers l'ouverture (8)
- Faire passer le toron en acier (7) le long de la tôle d'actionnement (25) de la came de déverrouillage, devant le palier du levier (10) autour du galet (11)
- Enfiler l'anneau élastique (12) et faire passer le toron en acier (7) à travers le perçage (13) de la came de déverrouillage (4)
- Fixer le manchon de câble (14) avec l'anneau élastique (12), monter le ressort (15) et la douille de câble Bowden (16)
- Tirer le toron en acier (7) jusqu'à ce que la bille (9) soit ancrée dans le perçage (8)
- Fixer le câble Bowden avec le serre-câble (17)

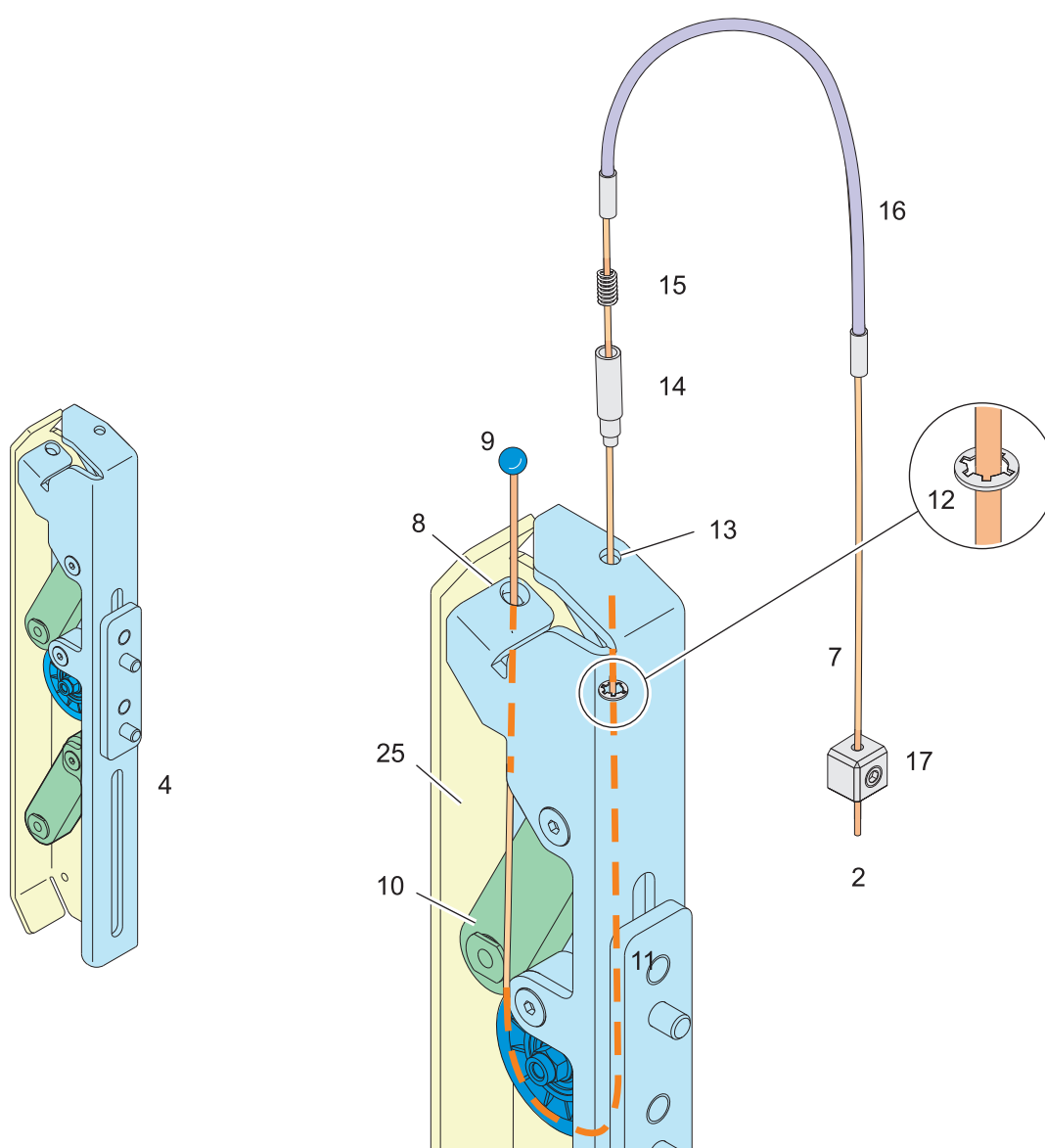


Fig. 17

- Enfoncer le coulisseau (19) en alignant la tige de guidage (22) sur le profilé de guidage
- Visser le tampon en caoutchouc (18)

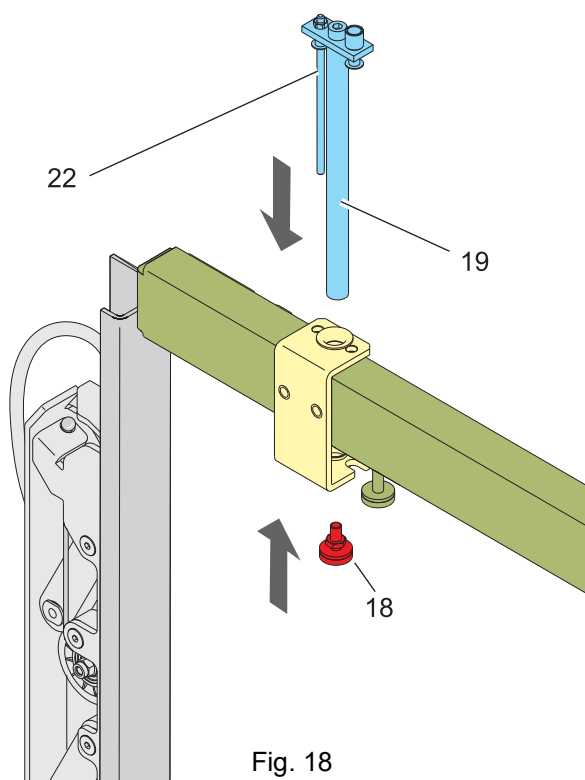


Fig. 18

- Enfiler le toron en acier (7) du câble Bowden (24) de la manière représentée
- Tendre le toron en acier (7) tout en soulevant la tôle d'actionnement (25) du déverrouillage d'environ 5 mm et fixer le serre-câble (17) au bord inférieur de la traverse (2)

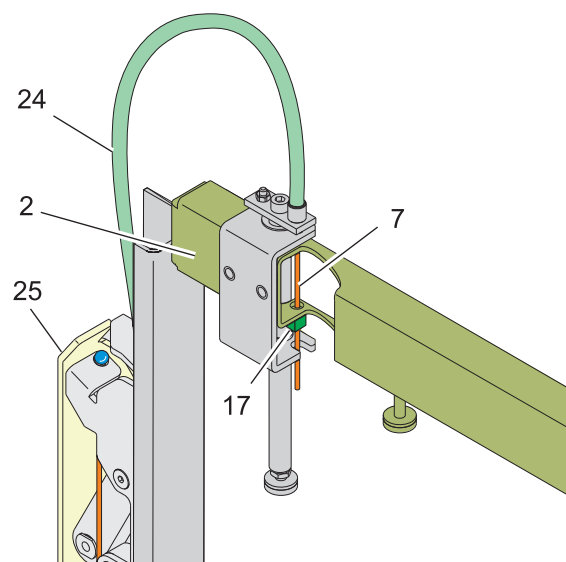


Fig. 19

- Ouvrir entièrement la porte roulante à la main
- Régler la course maximale (A) de la tôle d'actionnement (25) sur 35 mm à l'aide du tampon en caoutchouc (18)

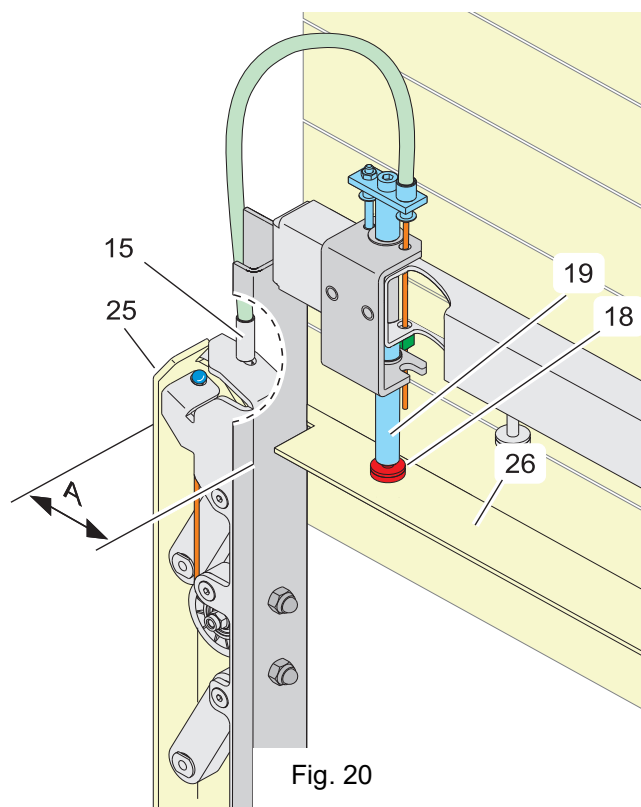


S'assurer que le câble Bowden n'est pas tendu à bloc lorsque la porte est entièrement ouverte.

- Effectuer un contrôle du fonctionnement de la came de déverrouillage

Le fonctionnement est correct si les critères suivants sont remplis :

- Lorsque le coulisseau (19) n'est pas actionné, l'actionnement (25) doit être tenu par le ressort sur le câble Bowden (15), il ne doit pas descendre en position finale inférieure sous l'effet de la gravité.
- Course maximale (A) de la tôle d'actionnement (25) 35 mm lorsque la porte roulante est entièrement ouverte.
- Le rouleau d'actionnement de la porte palière doit être actionné de manière sûre. Le rouleau doit se situer environ au milieu de la tôle d'actionnement (25) lors du déverrouillage de la porte palière.



5.4.12 Monter le verrouillage

- Fixer le cran (4) à l'équerre de la lamelle inférieure
- Positionner l'unité de verrouillage (1) de la manière suivante :
 - le goujon de verrouillage (5) doit pouvoir entrer sans toucher dans l'œil de verrouillage du cran (4)
 - la cote (A) lorsque le goujon de verrouillage est sorti doit être d'au moins 7 mm
- Recourber la tôle d'arrêt (6)
- Établir le raccordement électrique
- Poser le câble de déverrouillage d'urgence (10) vers le verrouillage électrique (1) et l'y monter. Effectuer un contrôle de fonctionnement

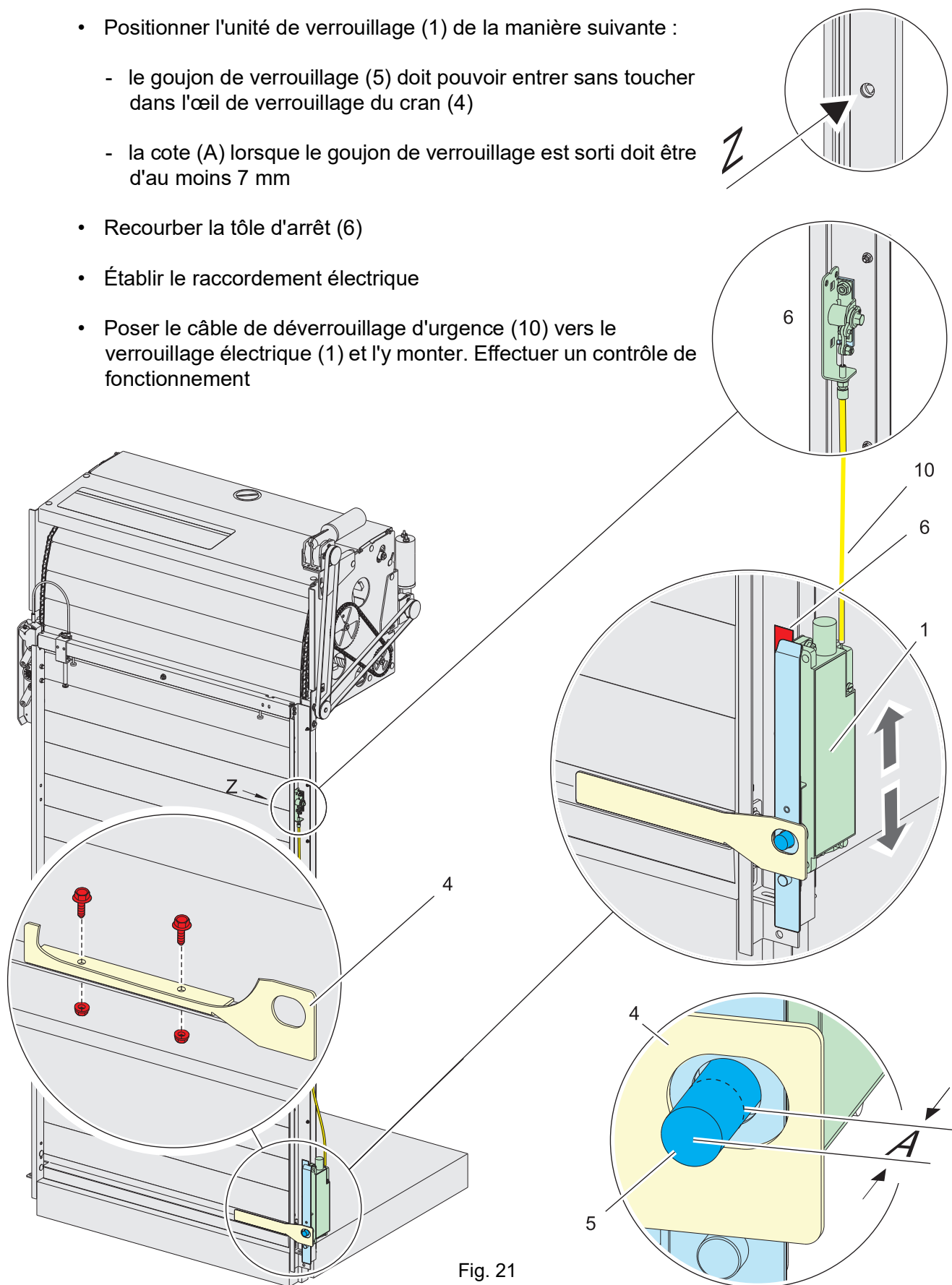


Fig. 21

5.4.13 Monter la barrière photoélectrique

(option)

Fournitures

- Barrière photoélectrique réglette émettrice et réceptrice avec écrous hexagonaux autobloquants prémontés
- 2 cornières de barrière photoélectrique (12) (voir également Fig. 1) avec plaque de maintien, prémontées sur le profilé de guidage
- Conduite de câble

Montage

(des deux côtés)

- Dégager si nécessaire le plancher de la cabine pour la goupille (24) sur la barrière photoélectrique (20)

Fixer les écrous (21) sur la barrière photoélectrique (20) de sorte que la distance X soit >5 mm

- Enfiler la barrière photoélectrique (20) avec 4 écrous (21) sur la cornière de barrière photoélectrique (12) et la visser. S'assurer que la goupille (24) est ancrée dans le perçage (4)
- Monter la tôle d'arrêt (13) avec deux écrous (22) de sorte que la barrière photoélectrique (20) ne puisse plus glisser vers le haut

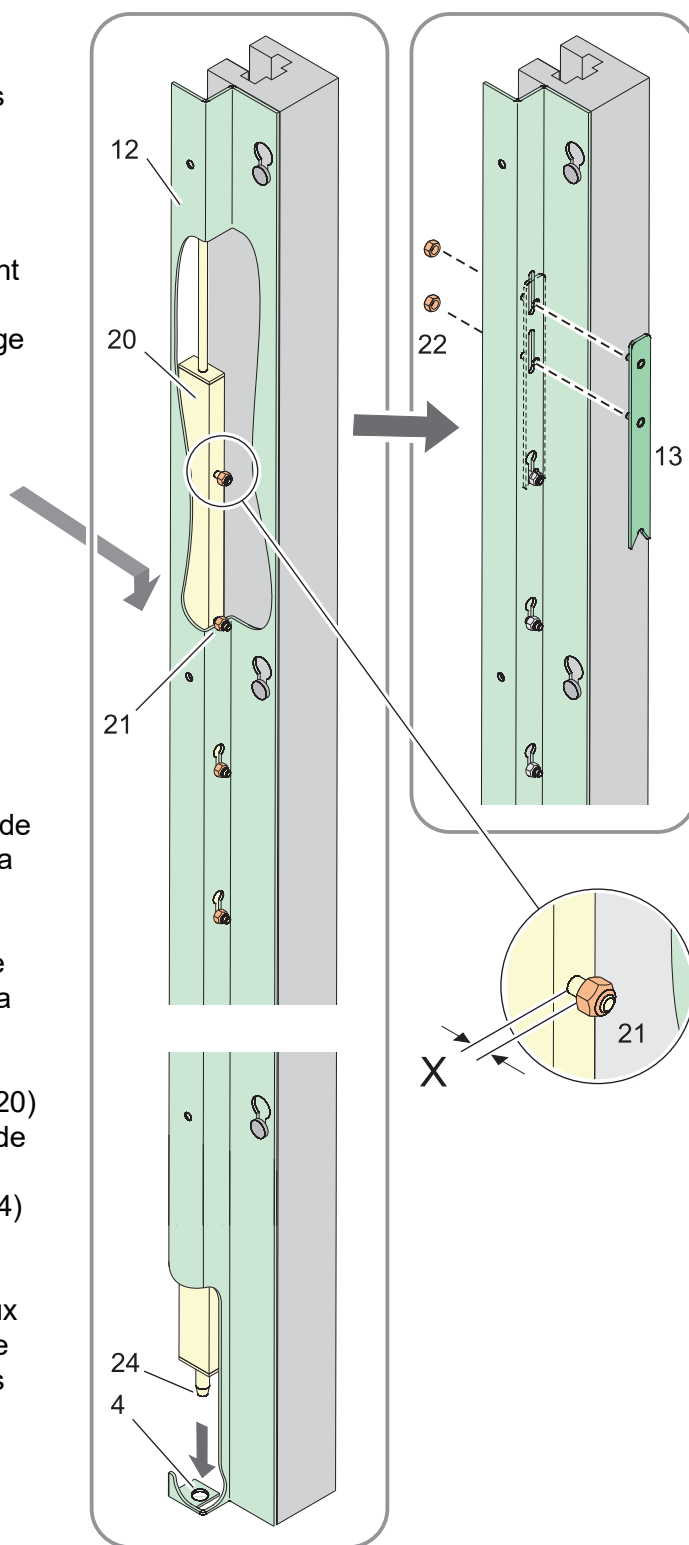


Fig. 22

- Enfiler le câble de la barrière photoélectrique (20) à travers la conduite de câble (1)
- Retirer le film protecteur et coller la conduite de câble (1) dans la cornière de barrière photoélectrique (12)
- Poser le câble de raccordement de manière sûre vers l'appareil de commande MiDrive et l'y raccorder

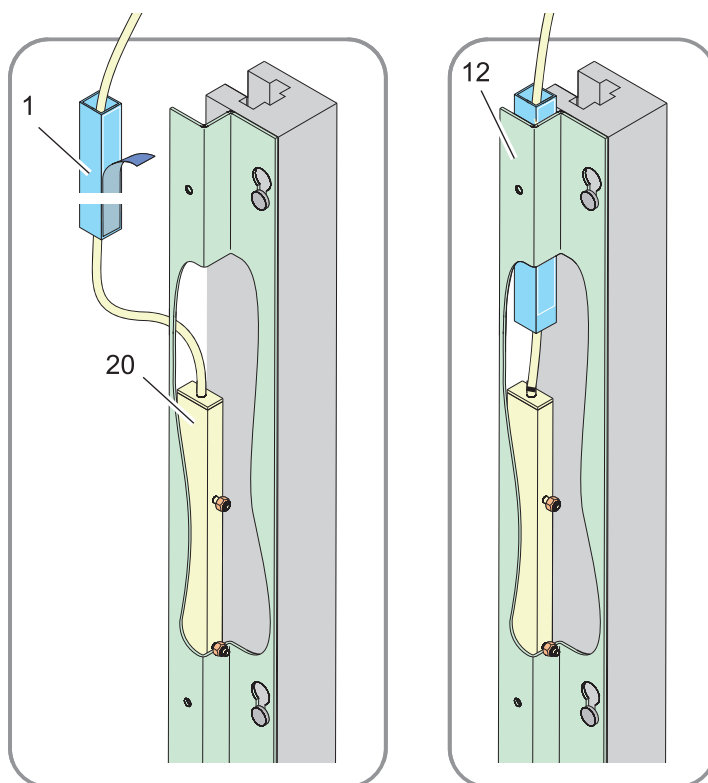


Fig. 23

5.4.14 Monter le chambranle

Porte roulante sans barrière photoélectrique (variante A)

- Fixer le chambranle (10) avec les vis (6) de la fixation du guidage (11)

Porte roulante avec barrière photoélectrique (variante B)

- Fixer le chambranle (10) au goujon fileté (7) de la cornière de la barrière photoélectrique (8)

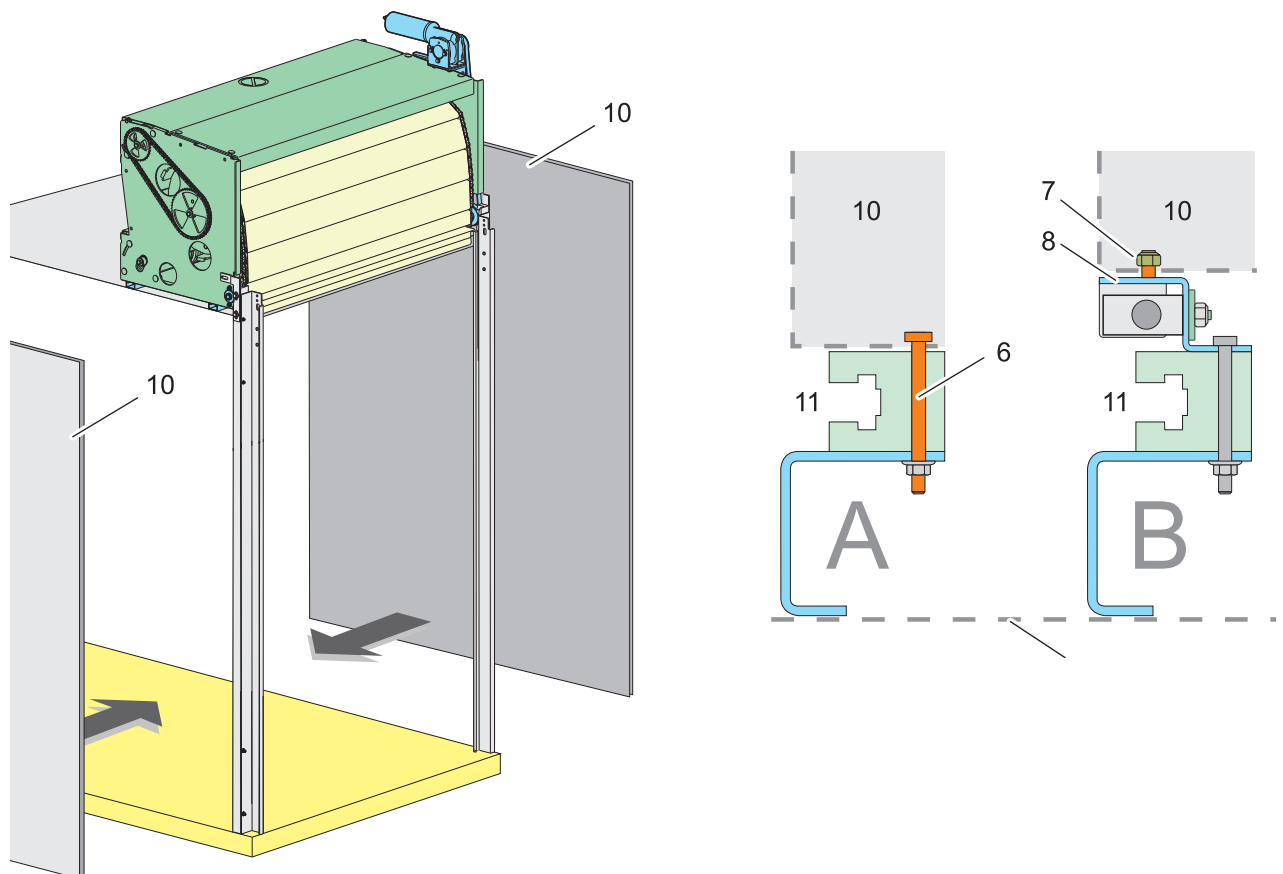


Fig. 24

5.4.15 Contrôler la précontrainte des ressorts

- Amener manuellement la porte roulante sur différentes ouvertures et la relâcher. La porte roulante doit pouvoir coulisser facilement et ne doit se déplacer d'elle-même ni en direction d'ouverture, ni en direction de fermeture lorsqu'elle est relâchée. Si elle se déplace ou si l'ouverture nécessite une force sensiblement supérieure à celle nécessaire à la fermeture, la précontrainte des ressorts doit être réglée

Régler la précontrainte des ressorts

- Empêcher la fermeture involontaire de la porte roulante (en plaçant par exemple un serre-joint sur la traverse de la lamelle inférieure)
- Retirer le recouvrement arrière de la porte roulante (1)



Attention, risque de détente brusque du ressort de torsion si l'objet (5) n'est pas suffisamment solide ou s'il glisse

- Enfoncer un objet solide (tube ou tournevis) (1) dans la tête de serrage (2) et le maintenir
- Desserrer les deux vis à tête carrée (3) et modifier la précontrainte du ressort d'un 1/4 de tour puis resserrer de nouveau les vis à tête carrée (3)

Rotation à droite = augmenter la tension (+) = la porte s'ouvre plus facilement

Rotation à gauche = diminuer la tension (-) = la porte se ferme plus facilement

➡ Si le ressort ne s'étire pas en sens axial lors de l'augmentation de la tension (rotation à droite), un blocage peut se produire lors de la fermeture. Les enroulements du ressort ne doivent pas se toucher.

- Vérifier si la tension du ressort est bonne et la modifier à nouveau si nécessaire

➡ Les deux ressorts remplissent la même fonction. La précontrainte des deux ressorts doit être approximativement identique afin de réduire l'usure. La précontrainte des ressorts réglée en usine est repérée par un trait jaune (en travers des enroulements).

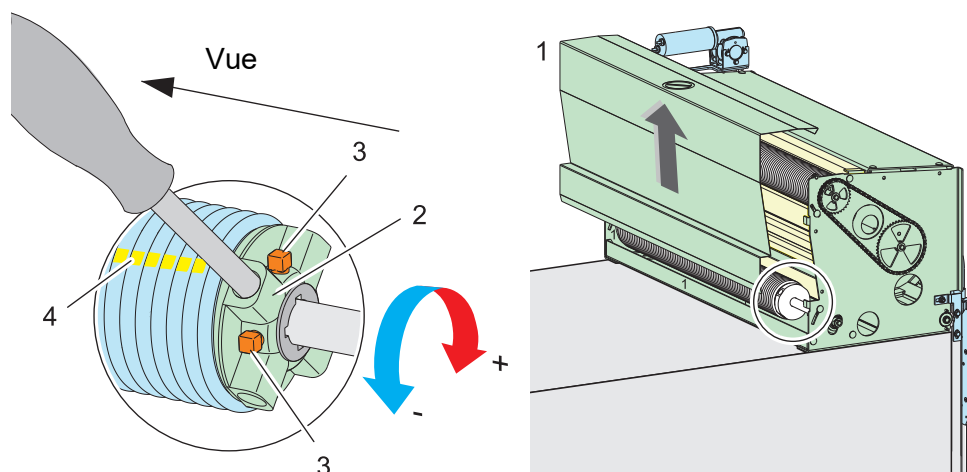


Fig. 25

5.4.16 Monter le contact de porte

- Fermer entièrement la porte roulante
- S'assurer que le contacteur de porte (2) est fixé à la position de montage supérieure
- Positionner l'équerre (1) avec l'actionnement du contacteur sur le contacteur de porte (2) de manière à ce que le contacteur de porte (2) soit actionné. Si l'équerre (1) ne peut pas être positionnée entièrement sur une lamelle, déplacer le contact de porte en conséquence dans ses trous oblongs
- Fixer l'équerre (1) à la lamelle avec 6 vis
- Régler la distance (X) en fonction du contacteur de porte utilisé en ajustant le contacteur de porte (2)
- S'assurer que le tampon de butée (5) (amortissement en fin position finale) est comprimé lorsque la distance (X) est atteinte. Si nécessaire, le régler
- Remonter le recouvrement (Pos 1, Fig. 25)

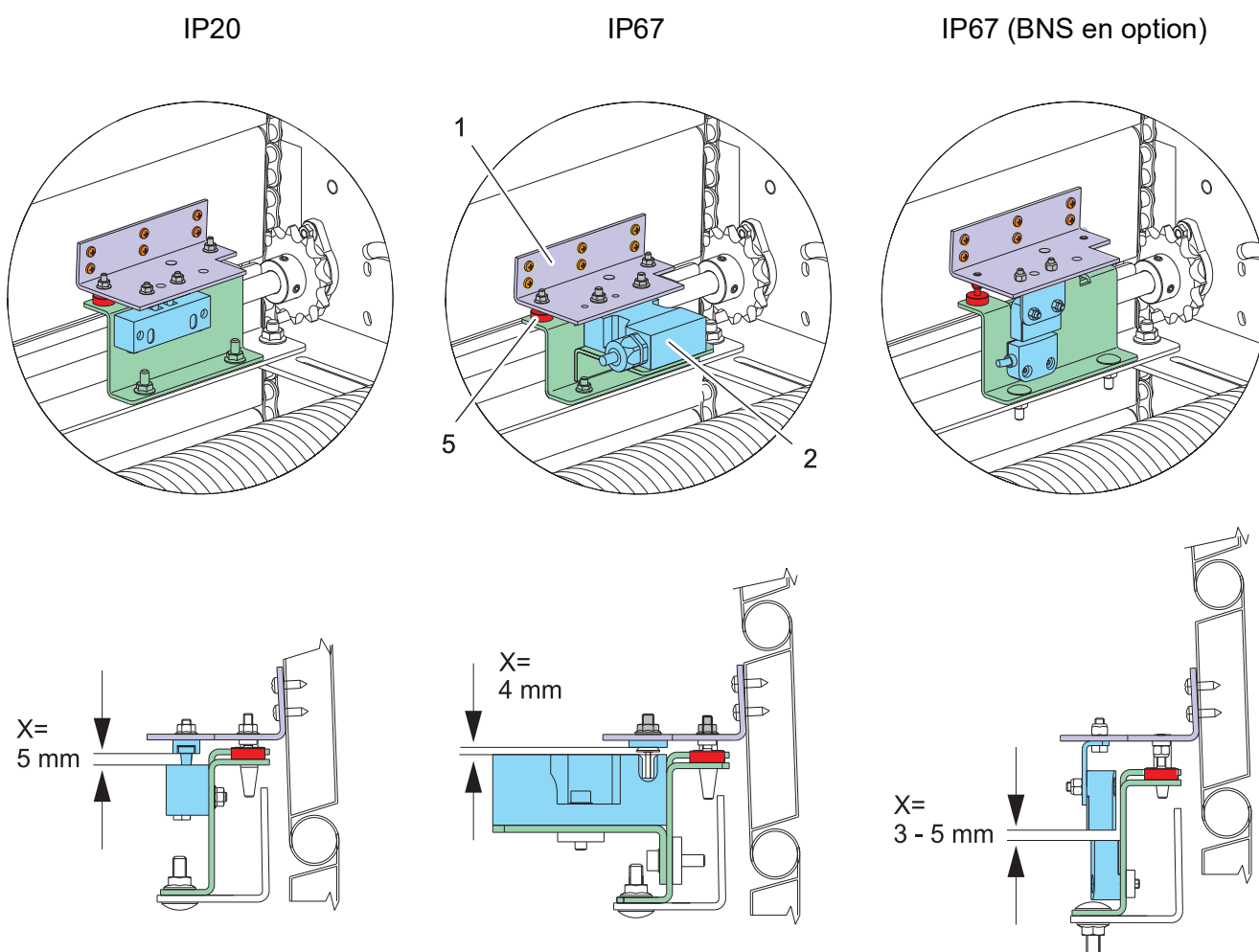


Fig. 26

5.4.17 Monter le recouvrement praticable

- Visser ensemble les deux cornières de l'option recouvrement praticable (26) de telle sorte qu'elles correspondent à la différence de hauteur entre le toit de la cabine et le corps de porte roulante
- Choisir la position de montage : à droite ou à gauche, à 100 mm (A) maximum du bord du corps de porte roulante
- Visser l'option recouvrement praticable (26) en trois points (27) au toit de la cabine

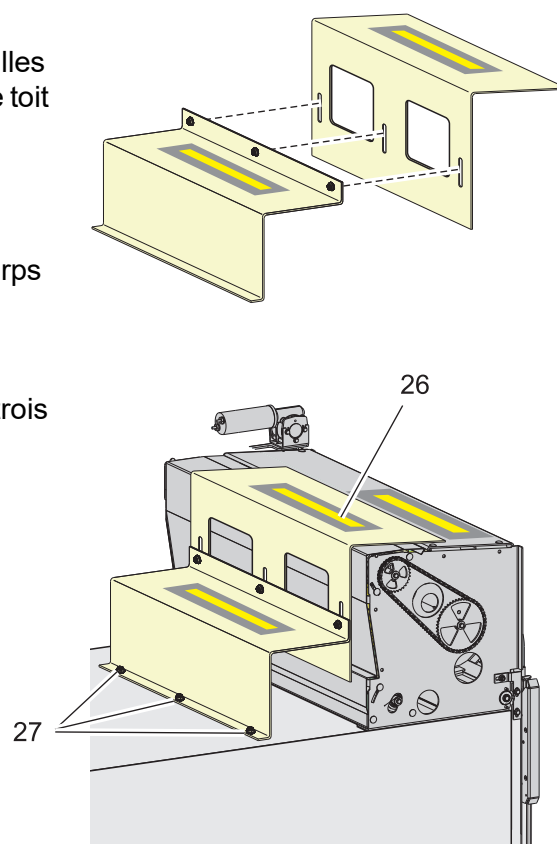
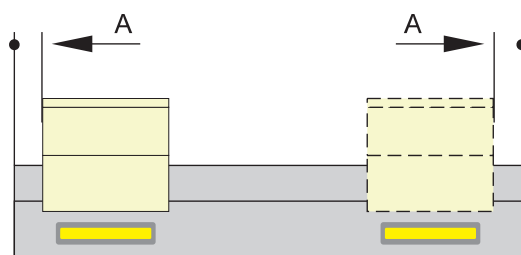


Fig. 27

5.5 Mise en service

Voir le document Système d'entraînement de porte MiDrive twinCAN (M DE 8200 3006 015)

En cas de mise en service sans code QR, régler les valeurs suivantes :

Paramètres d'entraînement

- Rapport de transmission : déplacement de la porte par tour (mm) = 1905
- Rapport de transmission diviseur = 10

6 Recherche des défauts et remèdes

Description du défaut	Cause possible/remède recommandé
La porte ne se ferme pas, s'immobilise à la même position lors de la descente	Les enroulements des ressorts se touchent. La porte ne peut par conséquent pas être fermée. / Écarter les ressorts en sens axial (voir 5.4.15)
La porte s'arrête de façon fortuite lors de l'ouverture ou de la fermeture	L'un des deux déplacements de la porte (ouverture ou fermeture) nécessite sensiblement plus de force. Le moteur d'entraînement s'arrête suite à l'une des circonstances suivantes : - Porte non équilibrée/équilibrer la porte (voir 5.4.15) - Les lamelles sont déformées, coincées, sales ou frottent trop pour d'autres raisons/assurer la mobilité des lamelles dans les profilés de guidage - L'un des ressorts est fatigué ou défectueux/ remplacer le ressort

7 Entretien

Intervalle	Composant, fonction : opération (chapitre/page)
2 semaines après la mise en service ou le remplacement	- Courroie crantée : tension (voir intervalle 6 mois) - Chaînes : tension (voir intervalle 6 mois)
Au besoin	En cas de bruits : pulvériser de l'huile sur les ressorts de torsion
6 mois	- Contrôle visuel : état général, propreté et absence d'endommagement - Tension des chaînes - Tension de la courroie crantée (voir le document Système d'entraînement de porte MiDrive twinCAN (M DE 8200 3006 015)) - Contrôler le fonctionnement et la mobilité de l'unité de verrouillage (5.4.12 / 26), lubrifier le ressort avec du spray pour chaînes - Déverrouillage d'urgence : contrôler le fonctionnement et la mobilité (5.4.12 / 26) ; lubrifier le ressort avec du spray pour chaînes - Rainure de guidage : nettoyer puis huiler légèrement avec un spray à la silicone - Contact de porte : contrôler visuellement l'absence d'endommagement et la bonne position, réajuster si nécessaire

Les intervalles d'entretien sont fortement liés au lieu d'utilisation et aux conditions environnantes ¹⁾. Les adapter au besoin.

¹⁾ Plage d'utilisation à partir de -20° Celsius

7.1 Remplacer la barrière photoélectrique

- Débrancher le câble de raccordement de la barrière photoélectrique sur l'appareil de commande MiDrive
- Démonter la conduite de câble (1) de la barrière photoélectrique (20)
- Desserrer les deux écrous (22) de la tôle d'arrêt (13) et glisser la tôle d'arrêt vers le haut, la barrière photoélectrique peut être glissée vers le haut et retirée

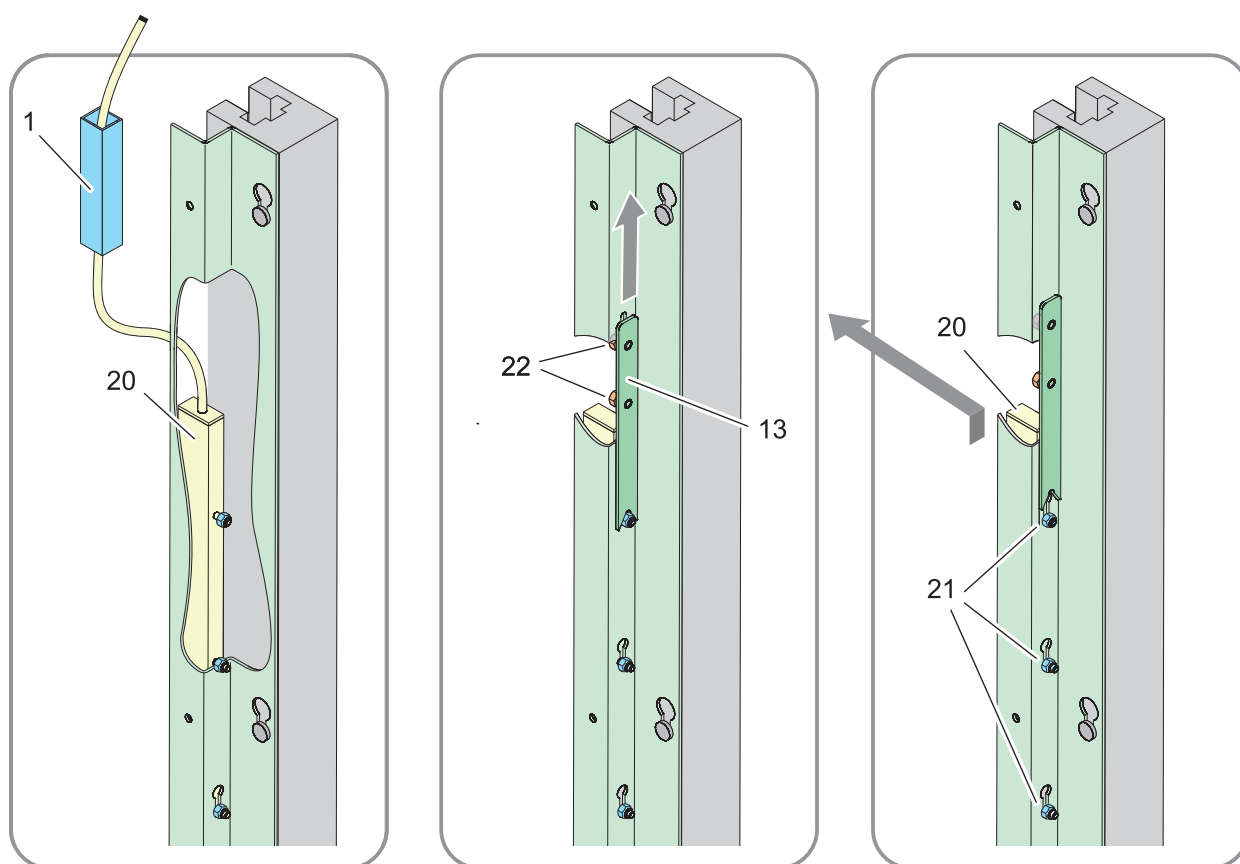


Fig. 28

7.2 Remplacer le ressort de torsion

Détendre le ressort

- Empêcher la fermeture involontaire de la porte roulante (en plaçant par exemple un serre-joint sur la traverse de la lamelle inférieure)
- Retirer le recouvrement arrière de la porte roulante (1)



Attention, risque de détente brusque du ressort de torsion si l'objet (5) n'est pas suffisamment solide ou s'il glisse

- Enfoncer un objet solide (tube ou tournevis) (1) dans la tête de serrage (2) et le maintenir
- Desserrer prudemment les deux vis à quatre pans (3) et détendre le ressort (rotation à gauche) avec l'objet (5)

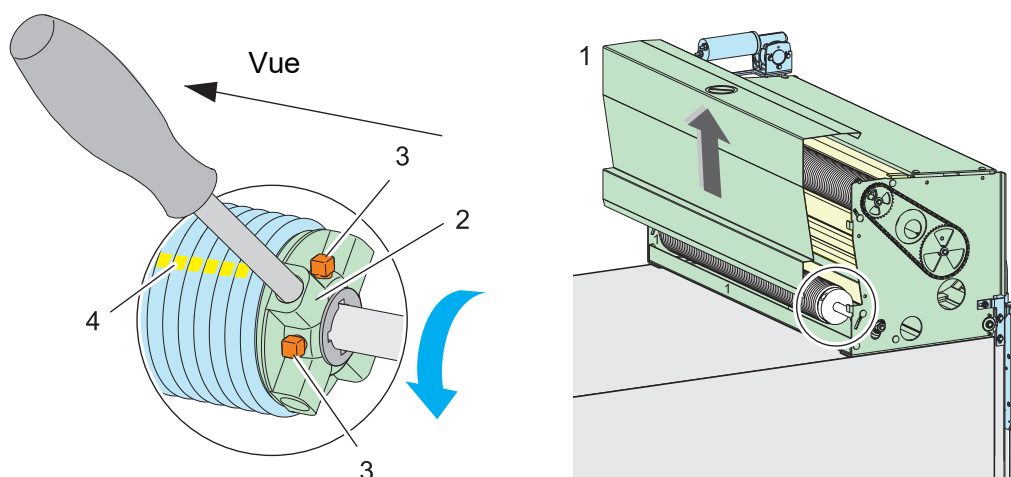
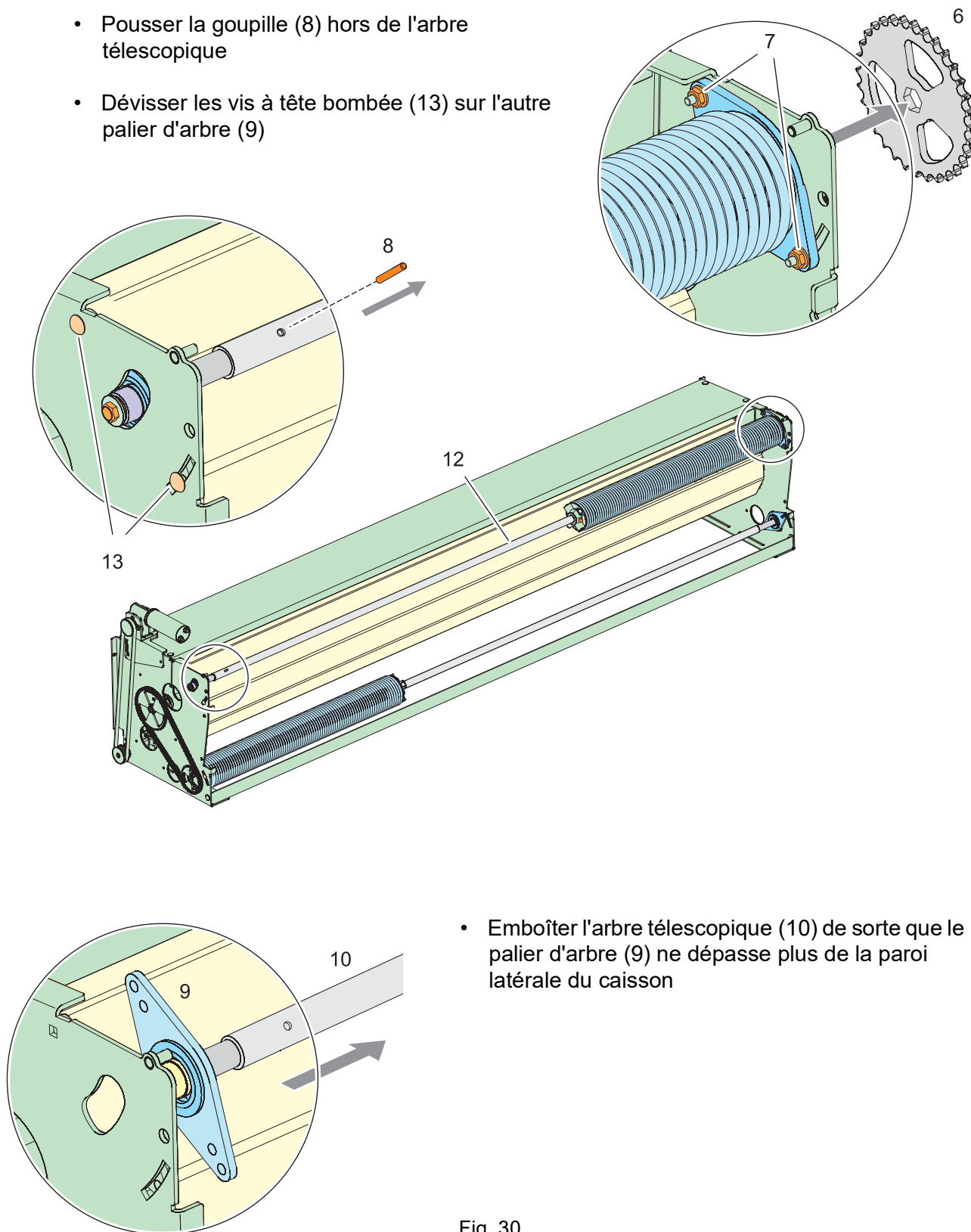


Fig. 29

Déposer l'arbre d'entraînement (12)

- Dévisser les vis à tête bombée sur le palier d'arbre (7) côté roue dentée et détendre la chaîne
- Démonter la roue dentée (6)
- Pousser la goupille (8) hors de l'arbre télescopique
- Dévisser les vis à tête bombée (13) sur l'autre palier d'arbre (9)



- Emboîter l'arbre télescopique (10) de sorte que le palier d'arbre (9) ne dépasse plus de la paroi latérale du caisson

Fig. 30

- Retirer l'arbre d'entraînement (12)
- Retirer la tête de serrage (2) et le ressort (11) de l'arbre télescopique
- Glisser le nouveau ressort de torsion sur l'arbre télescopique (10)
- Remonter l'arbre télescopique (12) en procédant en ordre inverse

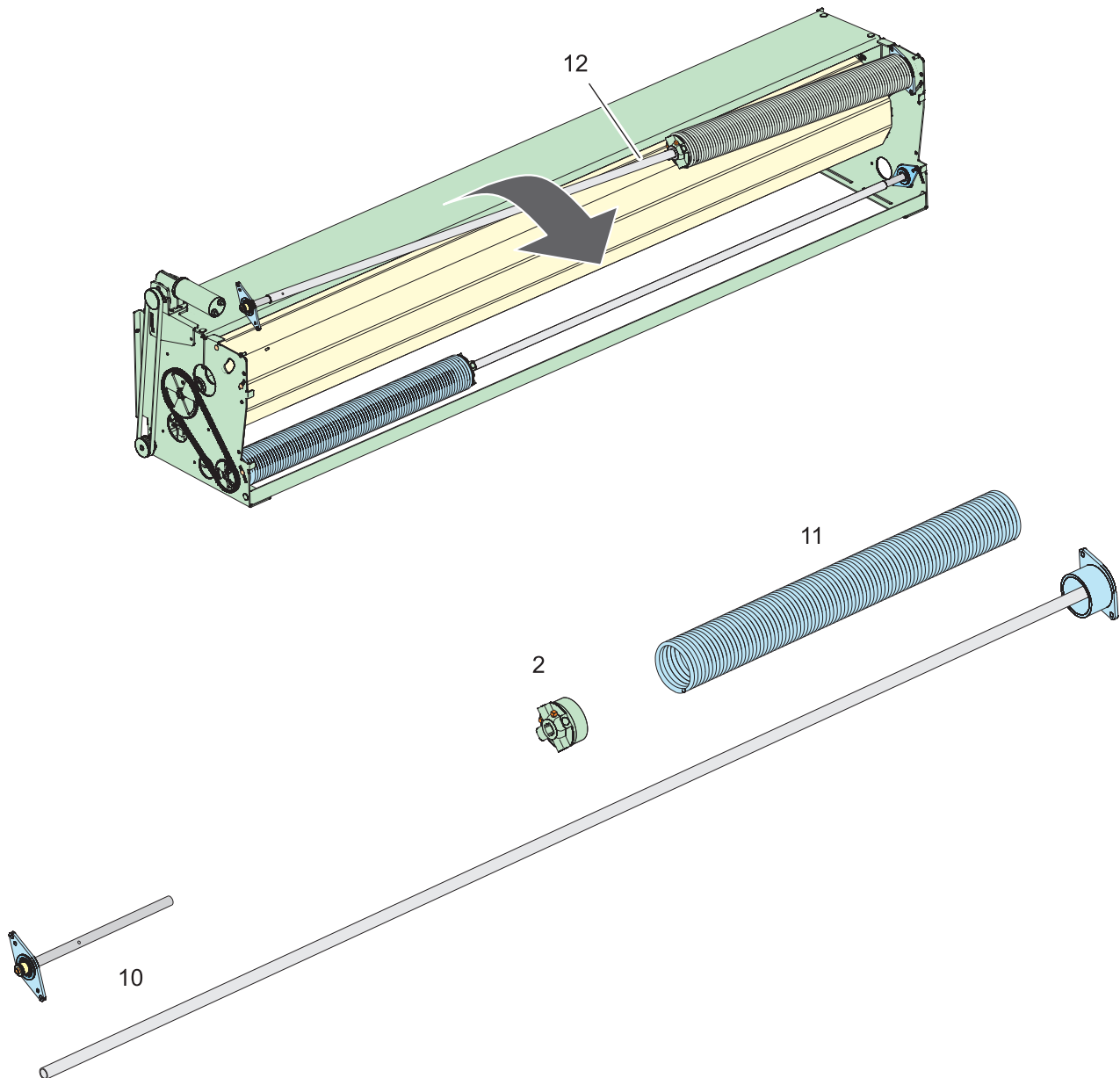


Fig. 31

8 Liste de contrôle

	Chapitre sans illustration/page
Fonctionnement du dispositif de contrôle de la fermeture assuré ? Contrôle : lorsque la porte est ouverte, le perçage doit être recouvert et le verrouillage ne doit pas pouvoir sortir	
Fonctionnement du verrouillage et pénétration du goujon de verrouillage	5.4.12 / 26
Fonctionnement du déverrouillage d'urgence assuré ?	5.4.12 / 26
Fonctionnement du verrouillage assuré ?	5.4.12 / 26
Barrière photoélectrique en service ?	
Tension des chaînes ok ?	
Tension de la courroie ok ?	5.5 / 32
Déplacement du cran du verrouillage empêché à l'aide de la tôle d'arrêt ?	5.4.12 / 26
La force de fermeture admissible de 150 N est-elle respectée ?	5.5 / 32
Vitesse de fermeture 0,3 m/s ?	5.5 / 32
Énergie de fermeture < 10 J	5.5 / 32
Fonctionnement de l'inversion contrôlé ?	5.5 / 32

9 Élimination, démontage



Le démontage de la porte d'ascenseur doit être effectué dans l'ordre inverse des instructions de montage, par un personnel qualifié.

L'élimination doit se faire en respect de l'environnement. Les composants électrotechniques ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

Amener les matériels d'emballage à un point de collecte en vue de leur valorisation conformément aux règlements applicables ou les éliminer en respect de l'environnement.